Association **Vivre en Famille**

Action de soutien à la fonction parentale
et prévention des comportements à risque

BILAN D'ACTIVITÉ 2025

24, rue Beaussier
83500 La Seyne sur Mer

Tél : 04 94 06 67 34
Email : avefsecretariat@gmail.com

https://vivreenfamille.com/

Sommaire

Table des matières

1. Les chiffres clés de l'année 2025 4
2. L'association Vivre en Famille 5
3. L'année 2025 en synthèse 7
4. Les actions menées auprès des publics et des professionnels 10
5. L'impact des actions 40
6. Les partenaires et le travail en réseau 43
7. Les ressources de l'association 44
8. Les ressources financières 46
9. Perspectives et orientations 2026 48
10. Remerciements 50
11. Annexes 51

Édito

Le mot du président

Nous vivons dans un monde, une société, où la loi du plus fort devient la règle, et les actes de violence psychologiques et physiques font loi.

Dans cette société, l'Association Vivre en Famille, avec toute son histoire héritée de l'éducation populaire et de ses fondateurs comme Daniel Hugonnet, Michel Stien, Guy Brody ou encore Nicole Lanata, a un rôle de plus en plus important à jouer, une mission de service publique à remplir.

Cette année 2025 a été pour nous tous une année de transition avec de nouveaux administrateurs et une nouvelle direction.

L'équipe a ainsi su s'adapter aux différents changement et défis, montrer une fois de plus un professionnalisme à toute épreuve aidé en cela par la direction. C'est dans cet esprit que nous continuons à œuvrer en plaçant l'humain au cœur de nos métiers, en tentant d'apporter au quotidien des solutions aux plus faibles en espérant que les graines que nous semons participeront à l'avenir de tous.

Manuel PRIETO
Président

Pierre POUPENEY
Vice-président

1. Les chiffres clés de l'année 2025

Une activité au cœur des besoins des familles et professionnels

1 438 familles et jeunes accompagnés
1 852 actions, ateliers et entretiens réalisés
409 professionnels bénéficiaires (concertation, APP, formation)

Un ancrage territorial structurant

14 partenaires mobilisés
4 communes couvertes
18 structures éducatives, sociales et judiciaires impliquées

Des moyens humains et financiers consolidés

31 salariés et intervenants
13 bénévoles engagés
651 219 euros de budget

Un impact concret pour les publics accompagnés

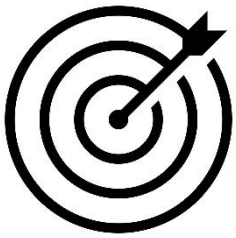

Des évolutions positives des situations suivies
Des situations accompagnées dans la durée
Des familles satisfaites de l'accompagnement

Une présence renforcée sur le territoire
Des besoins plus importants, une montée en puissance des actions
Un accompagnement indispensable pour les familles

2. L'association Vivre en Famille

2.1 Historique et valeurs

Les structures sociales, éducatives et de l'animation sont présentes sur la commune de La Seyne sur Mer et accomplissent un travail considérable. A partir de 1996, leur réflexion et concertation avec les membres de l'OMASE ont montré la nécessité d'impulser une nouvelle forme d'action auprès des familles qui viendrait compléter et non pas remplacer celles existantes.

Ainsi le secteur Vivre En Famille de l'OMASE qui a vu le jour en février 2000 est le fruit de la réflexion et de l'expérience d'enseignants, psychologues scolaires, conseiller principal d'éducation, éducateurs, mais aussi des services éducatifs et sociaux qui ont constaté dans leurs pratiques l'existence de nombreuses familles unies ou séparées rencontrant des difficultés dans leur lien familial et social.

Après 4 années de fonctionnement expérimental, il a été décidé d'autonomiser le secteur Vivre En Famille de l'OMASE par la création d'une nouvelle association gestionnaire.

Le 22/02/2003, l'Association Vivre En Famille (AVEF) a pris le relais des actions de ce secteur de l'OMASE.

L'AVEF œuvre pour le soutien et le renforcement de la fonction parentale, dans le respect des personnes, des familles et de leurs singularités. Elle s'engage à accompagner les parents avec bienveillance et professionnalisme, en favorisant l'autonomie, la responsabilité et le lien familial, en partenariat avec les acteurs du territoire.

2.2 Missions principales

L'AVEF agit au croisement de la prévention, du soutien à la parentalité et de l'accompagnement des situations familiales complexes. Son action vise à renforcer les capacités des parents, à prévenir les ruptures et à soutenir les parcours des enfants et des jeunes.

Ses missions s'articulent autour de trois axes complémentaires :

- ***Prévenir les fragilités familiales et sociales***

Par des actions collectives, des ateliers et des interventions de proximité, l'AVEF agit en amont pour soutenir les parents, favoriser le dialogue au sein des familles et prévenir les situations de rupture.

- ***Accompagner les situations individuelles et complexes***

À travers des dispositifs d'accompagnement spécifiques (guidance parentale, suivis individualisés, dispositifs judiciaires ou partenariaux), l'AVEF intervient auprès de publics confrontés à des difficultés éducatives, relationnelles ou sociales.

- ***Développer les compétences et les ressources du territoire***

L'AVEF contribue à la montée en compétence des professionnels et à la structuration des pratiques, notamment via des actions de formation, des temps de concertation et des démarches de recherche-action.

À travers ces missions s'inscrit une logique d'intervention globale, articulant approche individuelle et collective, et favorisant le travail en réseau avec l'ensemble des acteurs du territoire.

2.3 Publics accompagnés et territoire d'intervention

Les interventions se font auprès de parents**,** enfants, adolescents confrontés à des situations de vulnérabilité sociale, éducative ou relationnelle.

Les publics accompagnés présentent des réalités diverses :

- Familles en difficulté dans l'exercice de la parentalité
- Situations de conflits intrafamiliaux ou de violences
- Jeunes en situation de décrochage ou de rupture
- Publics orientés par des partenaires institutionnels (éducation, justice, secteur social et médico-social).

Les actions sont principalement déployées sur le territoire de TPM ouest, avec une présence renforcée à La Seyne sur Mer, particulièrement en QPV.

Ce territoire se caractérise par :

- Des inégalités sociales marquées entre communes et quartiers
- La présence de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Des problématiques de précarité, d'isolement des familles et de fragilités éducatives
- Une diversité des acteurs institutionnels et associatifs, nécessitant une forte coordination

Au regard des situations rencontrées, plusieurs besoins structurants se confirment :

- Un besoin croissant de soutien à la parentalité, notamment face aux évolutions des repères éducatifs
- Une augmentation des situations de tensions intrafamiliales et de violences
- Des parcours de jeunes marqués par des ruptures scolaires, sociales ou judiciaires
- Une demande accrue d'accompagnements individualisés et de proximité
- Un besoin de coordination renforcée entre les acteurs du territoire

Face à ces enjeux, l'AVEF développe une approche fondée sur la proximité des publics, une forte réactivité dans les prises en charge ainsi qu'une articulation entre actions collectives et accompagnements individuels.

3. L’année 2025 en synthèse

3.1. Les temps forts de l’année

→ Développement des actions en milieu carcéral

Reconduction et perspective de pérennisation des actions en milieu carcéral (maison d’arrêt de Draguignan, SAS La Farlède, milieu ouvert)

\+ Ancrage du partenariat et du conventionnement avec le SPIP

→ Réorganisation des groupes de paroles parents

Des thématiques modifiées ainsi qu’une nouvelle approche de l’animation

\+ Un meilleur ciblage des besoins des familles

→ Développement de l’AJEF

Intégration de nouvelles crèches aux réunions mensuelles, mise en place d’une coordination AVEF/service petite enfance/intervenants pour le suivi des activités (APP, permanences, groupes de directrices, journée petite enfance)

\+ Développement du réseau, fluidité dans le suivi de l’activité

→ Développement du centre de formation

Mise en place d’une offre sur la santé mentale, travaux sur le catalogue de formation

\+ Réorganisation des thématiques, développement de la visibilité

3.2. Les grandes évolutions

Des besoins des publics qui se complexifient

En 2025, les situations accompagnées confirment une accentuation des fragilités parentales et éducatives. Les professionnels constatent :

- Une augmentation des situations de tensions intrafamiliales, parfois marquées par des violences
- Des difficultés croissantes dans l'exercice de la parentalité, notamment face aux enjeux numériques, scolaires et relationnels
- Des parcours de jeunes davantage marqués par des ruptures (scolaires, sociales, voire judiciaires)
- Une présence accrue de situations nécessitant des accompagnements longs et coordonnés.

Ces constats font écho aux dynamiques territoriales : précarisation de certains publics, isolement des familles, et saturation partielle des dispositifs de droit commun, renforçant le besoin d'acteurs de proximité capables d'intervenir rapidement.

Une diversification et une structuration des projets

Face à ces évolutions, l'AVEF a poursuivi en 2025 une dynamique de développement et d'adaptation de ses réponses.

L'année a été marquée par :

- Le renforcement et le développement des actions existantes, pour répondre à une demande croissante
- Une évolution vers des accompagnements plus individualisés et plus intensifs
- Une volonté de structurer l'offre, notamment à travers les travaux autour du projet associatif

Des secteurs en évolution et en tension

Les champs d'intervention de l'AVEF (parentalité, accompagnement clinique, prévention, justice, formation) connaissent des évolutions significatives.

On observe notamment :

- Une augmentation des sollicitations sur les dispositifs à visée thérapeutique ou judiciaire
- Une attente renforcée des partenaires institutionnels, notamment en matière de réactivité et d'expertise
- Une évolution des pratiques vers davantage de coordination interprofessionnelle
- Une montée en puissance des enjeux liés à la qualification des intervenants et à la formation

Dans ce contexte, l'AVEF s'inscrit comme un acteur ressource, capable de faire le lien entre les différents champs d'intervention.

3.3. Les enjeux rencontrés en 2025

Faire face à une augmentation des besoins sans proportion équivalente des moyens

L'année 2025 confirme un décalage croissant entre :

- L'augmentation des demandes d'accompagnement
- Les ressources mobilisables (humaines, financières, partenariales).

Cette situation impose des arbitrages et renforce la nécessité de prioriser les interventions.

Maintenir la qualité des accompagnements dans un contexte de complexification

La montée en complexité des situations nécessite :

- Plus de temps d'accompagnement
- Davantage de coordination
- Une expertise renforcée des intervenants.

À ce titre, une vigilance accrue concernant les temps de formations, de supervisions, de réunions d'équipe semble indispensable pour essayer de prévenir les risques d'usure professionnelle et de tension sur les équipes.

S'adapter à des attentes institutionnelles en évolution

Les partenaires attendent :

- Plus de lisibilité
- Des résultats objectivables
- Une capacité à s'inscrire dans des logiques de dispositifs.

Ce qui implique pour l'AVEF :

- De structurer davantage ses actions
- De renforcer ses outils d'évaluation
- De consolider son positionnement stratégique.

4. Les actions menées auprès des publics et des professionnels

4.1. Pôle prévention et parentalité

ACTIONS JEUNE ENFANT ET SA FAMILLE (AJEF)

- ***Groupes de directrices***

Intervenantes : Sylvie Le Berre, référente parentalité, Fanny Giampietri, éducatrice de jeunes enfants.

Objectifs :

- Permettre aux directrices des crèches municipales, associatives, privées de La Seyne sur Mer et de Six Fours de trouver un lieu d'échanges sur leurs situations et pratiques professionnelles
- Travailler ensemble sur des situations souvent complexes et communes à toutes
- Permettre de sortir de l'isolement et d'ouvrir leur regard
- Permettre de rencontrer des professionnels de la petite enfance ou autre sur des thématiques repérées.

Données chiffrées :

- 10 groupes ont eu lieu en 2025
- 12 structures concernées
- 15 personnels participants
- 1 rencontre avec une psychomotricienne
- 1 rencontre avec une créatrice de jeux à destination des jeunes enfants
- 1 participation sur une journée organisée par la municipalité et le PARIH83.

- ***Permanences au sein des 4 crèches municipales de la Seyne sur Mer***

Intervenante : Sylvie Le Berre, référente parentalité, Alexandrine Sanchez, psychologue clinicienne

Objectifs :

- Temps de rencontre individuels à la demande des parents et/ou de l'équipe
- Accompagner les premières étapes de la parentalité
- Murs d'expression sur différentes thématiques pour amorcer les échanges (le genre, l'autorité, le sommeil, les émotions, l'importance du jeu, etc.).

Données chiffrées :

- 36 temps de permanence
- 71 rencontres avec les parents soit 23 parents différents
- 3 temps d'échanges entre parents, groupes de parole
- 50 parents différents.

Lors des permanences, de nombreuses thématiques peuvent être abordées :

- La phase d'opposition
- L'entrée en maternelle, travail avec une directrice d'école
- Les différentes séparations.

Focus Les grenadines (Nouvel Horizon) :

- 2 petits déjeuners parentaux pour échanger autour de la transmission (valeurs, cultures…)
- 20 participations soit 14 parents différents.

ANIMATION DU RÉSEAU PARENTALITÉ

Intervenante : Sylvie Le Berre, référente parentalité

5 rencontres du réseau parentalité TPM Ouest en 2025 :

1. « La place des parents en accueil de loisirs » animée par Sylvie LE BERRE, Référente Parentalité
    - *33 participants*
2. « Les écrans, amis ou ennemis ? Décryptage pour les acteurs de la parentalité »
    - *Intervenants : Mme MEFFRE Déborah, Directrice Adjointe, Ingénieur Pédagogique - Horizon Multimédia, Mme CAUX Carole, Infirmière en Prévention - Horizon Multimédia, Mme HOUYEL Amélie, Psychologue – AVASTOFA, M. GOMEZ Nicolas, Animateur Accompagnement à la Scolarité - Service Loisirs et Education - FOL du Var*
    - *58 participants*
3. « Au-delà des écrans : cultiver la curiosité et la créativité. Réalisation de livrets d'activités » animée par Sylvie LE BERRE, Référente Parentalité
    - *16 participants*
4. « Nouveaux visages, nouveaux projets, nouvelles actions, bref… c'est la rentrée »
    - *Intervenante : Sylvie LE BERRE, Référente Parentalité AVEF*
    - *39 participants*
5. « Mal être et suicide chez les jeunes »
    - *Intervenants : Association ASMA, CMP Ados de la Seyne, Association APEA (Point Ecoute Santé Jeunes), Association Vivre En Famille, Carole Formation (Santé Mentale)*
    - *78 participants.*

GROUPES DE PAROLE DE PARENTS

Intervenantes : Sylvie Le Berre, référente parentalité, Alexandrine Sanchez, psychologue clinicienne

Les groupes de parole animés par l'AVEF s'inscrivent dans un projet à large portée, mettant la famille au centre d'un processus liant les personnes, les institutions et la communauté pour le bien-être de l'enfant.

Participer à un groupe de parole, c'est prendre de la distance par rapport à son vécu de parent, prendre conscience de ses compétences parentales pour développer sa confiance. C'est aussi partager ses expériences et apprendre autant des autres que de soi.

Les groupes de parole pour les parents exercent un rôle de soutien à la parentalité.

Ces groupes s'adressent à tout parents confrontés aux péripéties ordinaires de la vie de famille, qu'il s'agisse d'une famille traditionnelle, recomposée, monoparentale, ou encore multiculturelle.
Cette démarche permet aux parents d'avoir d'autres regards sur ce qu'est la parentalité et de développer de nouveaux comportements, pour trouver de nouvelles possibilités d'agir. Les parents sont acteurs de leurs changements.

Données chiffrées :

- 58 groupes ont eu lieu dans les associations et les écoles (13 structures différentes)
- 427 participations soit 168 parents différents en direct.

Témoignages de parents :

« Ce que j'aime dans les groupes, c'est la convivialité et tous les échanges, on partage nos expériences et on s'enrichit les uns des autres ».

« Ces groupes m'ont appris à faire différemment avec mes enfants et à être plus apaisée dans ma vie de tous les jours ».

« Ce n'est pas facile d'être maman toute seule, on ne sait pas si l'on fait bien ou pas, ici on peut parler librement sans être jugé et on apprend beaucoup, on change nos façons de faire et quelquefois ça marche ».

CITÉ ÉDUCATIVE

L'AVEF s'engage dans ce dispositif national sur le territoire de La Seyne sur Mer afin de :

- Renforcer les relations école/famille dans la bienveillance et le respect des compétences de chacun (coéducation) pour le bien-être de l'enfant et de sa famille
- Favoriser, enrichir la communication et assurer un lien solide entre les familles et les équipes enseignantes
- Prévenir, repérer les troubles du comportement, traiter et orienter vers les dispositifs adéquats.

➢ *Temps de permanence dans les écoles*

Intervenante : Sylvie Le Berre, référente parentalité

Objectifs :

Permettre aux parents d'avoir un lieu d'accueil et d'écoute, favoriser le lien parent/école et permettre aux parents une meilleure connaissance des partenaires locaux.

Données chiffrées :

- 5 écoles maternelles concernées
- 46 temps de permanence
- 110 parents reçus ce qui représente 44 parents différents.

➢ *Dispositif « Respire »*

Intervenante : Sylvie Le Berre, référente parentalité, Françoise Weber, thérapeute familiale.

Objectifs :

- Proposer une première écoute de l'élève et/ou du/des parents(s)
- Réaliser une première évaluation socio-éducative de la situation partagée avec l'équipe éducative de l'établissement
- Développer une intervention coordonnée avec l'équipe socio-éducative du collège : infirmière, psychologue scolaire, assistante sociale, CPE, direction, enseignants, non pas afin de lutter contre le décrochage scolaire et le mal-être des adolescents mais également avec les partenaires associatifs intervenants également dans ce dispositif RESPIRE afin de trouver un accompagnement favorable au bien-être du jeune
- Identifier les partenaires de l'environnement du jeune et de sa famille, existants ou à mobilise, pour faciliter une prise en charge adaptée
- Proposer en accord avec le jeune et ses parents une prise en charge extérieure à l'établissement.

Description et déroulé :

- Une permanence en individuel de 3 heures/mois à destination des jeunes et/ou des parents
- Des temps collectifs de 2 heures pour 8 jeunes maximums sur des thématiques particulières repérées par l'établissement
- Des temps d'échanges avec les parents.

Données chiffrées :

- 15 permanences
- 7 parents reçus en individuels
- 8 jeunes reçus en individuels
- 1 groupe de parole de parents sur l'adolescence : 4 parents
- 1 groupe de jeunes sur la thématique des violences : 8 jeunes.

CAMPUS CONNECTÉ

Intervenante : Sylvie Le Berre, référente parentalité.

Ces ateliers s'appuient sur les ingrédients liés au développement de la résilience, ils permettent également aux participants de mieux faire face à l'adversité en général et de pouvoir percevoir ces moments difficiles comme des opportunités pour apprendre et grandir.

Les différentes séances ont permis d'aborder les domaines suivants :

- Identité positive : estime de soi, relation à soi, image de soi, maîtrise de soi
- Régulation émotionnelle : intelligence émotionnelle, compétences relationnelles, empathie, raisonnement moral
- Flexibilité idéologique : habitudes de pensée créative, analyse de situations, options et alternatives, acceptabilité de principes de justice (égalité des ressources, égalité des chances, égalité des capacités)
- Résilience et courage : état d'esprit de développement, persévérance, bien-être, réalisation de soi
- Donner du sens : choix et responsabilités, « faire avec » l'incertitude.

Données chiffrées :

- 8 séances
- 30 participations
- 15 jeunes différents

Paroles des jeunes :

« Les ateliers sont très agréables pour partager un moment de convivialité avec les étudiants et découvrir des aspects émotionnels de nos vie un peu plus en profondeur, c'est un moment apaisant et riche de bonté ! ».

« Oui ça sert dans l'idée où c'est un moment où on va un peu plus loin que nos conversations habituelles entre étudiants ».

« Oui ça me sert car comme ça chacun peut exprimer son ressenti du moment et se sentir écouté par les autres, en plus de partager un moment d'échange ensemble ».

« Je valide tout ce que les gars ont dit :)). Je pense qu'en plus de passer un bon moment, et de souffler un peu dans les périodes de révision plus intenses, ça nous a permis d'apprendre à mieux se connaître les uns les autres ce sont aussi des chouettes moments de réflexion et de mise en perspective de nos trajectoires de vies, de nos habitudes, de notre manière de réfléchir sur nous-même etc. ».

"Je relève tout particulièrement la bonté de Sylvie et son adaptabilité extraordinaire a tout public confondu. Elle arrive avec une idée en tête et parvient à s'adapter instant après instant pour aller vers les besoins des étudiants. Une intelligence émotionnelle extraordinaire. Merci à Sylvie pour ce temps consacré au bien être des tout petits, moyens et grands".

GROUPES PARENTALITÉ LGBT

Intervenantes : Sylvie Le Berre, référente parentalité.

Ces groupes s'inscrivent dans le cadre du développement de groupes dédiés au soutien de la parentalité LGBTQIA+, qu'il s'agisse de parents issus de la communauté LGBTQIA+ ou de parents d'enfants LGBTQIA+.

En 2025 nous n'avons reçu que des parents d'enfants issus de la communauté LGBTQIA+.

Ces rencontres se font en binôme avec la référente parentalité de l'AVEF et un membre de la communauté.

Elles s'organisent dans un cadre bienveillant afin de :

- Apporter, un soutien émotionnel face aux défis ou questionnements liés à la parentalité LGBTQIA+
- Favoriser le partage d'expériences entre parents
- Renforcer les liens familiaux en facilitant la communication et la compréhension mutuelle
- Lutter contre les discriminations en, proposant des outils et des stratégies pour y faire face
- Informer sur les questions éducatives.

Données chiffrées :

- 5 groupes de parole « parentalité LGBTQIA+ »
- 41 participations soit 13 parents différents dont 2 couples.

Paroles de parents :

« On se sent moins seuls et on peut échanger librement sans crainte du jugement et du regard des autres, cet espace permet d'aborder notre parentalité, d'échanger sur nos expériences, d'être soutenu dans un climat chaleureux et bienveillant ».

« Être pârent, ce n'est pas facile, mais être parents d'enfants LGBT, c'est très dur, famille, entourage, société, on nous regarde, on nous juge, qu'est-ce qu'on n'a pas su faire… on se pose beaucoup de questions, ici nous sommes reconnus et respectés dans notre parentalité ».

TIERS LIEU « GARE »

Intervenante : Sylvie Le Berre, référente parentalité.

Sous l'impulsion de l'association les Petits Débrouillards, l'objectif est d'ouvrir un tiers-lieu éducatif, scientifique et numérique à la gare de La Seyne-sur-Mer. Construire, avec l'ensemble des acteurs du territoire, un lieu hybride et collectif.

L'AVEF s'engage en faisant partie de la gouvernance de ce tiers lieu.

3 réunions de travail ont eu lieu en 2025 pour coconstruire cet espace.

ATELIERS « ESTIME DE SOI » MENÉS A LA MIAJ

Intervenante : Katie Impériale, thérapeute familiale

Objectif :
Accroître la tolérance des jeunes à l'incertitude, leur maîtrise émotionnelle, favoriser la résilience et le développement de l'individu en venant renforcer l'estime de soi pour une meilleure insertion dans la vie professionnelle.

Déroulé :
Une intervention psycho-éducative en 6 séances mobilisant différents outils constituant un point de départ à de nouveaux apprentissages, à des modifications d'une vision du monde que le jeune considère comme allant de soi, à l'acceptation et au développement d'outils de développement personnel favorisant la régulation émotionnelle, les relations positives avec les autres, la résilience et le bien-être personnel. Ce travail a pour visée de favoriser une prise de responsabilité par le jeune, l'aidant à réguler ces réponses en faisant appel au libre arbitre, à l'autonomie, à des méthodes de raisonnement moral mettant en cause des conceptions erronées, favorisant l'ouverture à des points de vue multiples et aux valeurs d'empathie et de relations positives pour développer des conditions de vie optimales.

Public :
Jeunes 16/25 ans, bénéficiaires et engagés dans le dispositif CEJ à la mission locale.

Données chiffrées :

- 56 jeunes ont été bénéficiaires des ateliers proposés
- 6 prises en charge en individuelles thérapeutiques à la suite des ateliers
- 8 sessions réalisées soit 144 heures réalisées auxquelles nous devons rajouter les rencontres formalisées par une convention, les temps d'échange avec les référents et les temps de préparation.

Paroles de jeunes :

« J'ai compris que j'avais un problème plus interne et profond à traiter sur moi, qui m'empêche d'avancer ».

« J'ai beaucoup apprécié ces séances, les outils ludiques et simples qui m'ont permis de trouver en moi des qualités et des forces importantes que je n'aurai pas su découvrir seul ».

« J'ai apprécié le travail et ressenti de l'apaisement avec ce groupe, je me sentais à ma place sans les connaître ».

Cette prise en charge globale du jeune, au profit de mesures strictement liées à l'insertion, est adaptée et utile. En effet, elle permet d'élargir le champ des possibles, de les faire réfléchir sur leur avenir et d'établir un projet de vie dans lequel ils se reconnaissent.

Elle permet aussi d'aller vers une prise en charge en individuel quand c'est nécessaire au mieux-être de certains, bloqués dans des troubles psychologiques pouvant être des freins à leur insertion professionnelle.

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION (CPRAF)

Intervenantes : Françoise Weber, thérapeute familiale, Raja El Alaoui, thérapeute familiale.

Objectif et description de l'action :

Cette action s'inscrit dans une logique de prévention, d'accompagnement des familles et de soutien aux professionnels, face à des situations pouvant présenter des signaux de radicalisation ou des formes de rupture sociale et relationnelle. L'intervention de l'AVEF vise à proposer un espace d'écoute et d'accompagnement permettant de soutenir les familles confrontées à ces situations, tout en favorisant une approche préventive et éducative attentive aux dynamiques individuelles et familiales.

Les objectifs sont :

- Soutien aux familles dans la compréhension des mécanismes de radicalisation et de rupture
- Maintien ou restauration d'espaces de dialogue au sein de la famille
- Réduction de l'isolement des parents confrontés à ces situations
- Contribution à la prévention des processus de radicalisation à travers un accompagnement familial adapté.

Public concerné :

Jeunes et leurs familles orientés par la cellule de prévention de la radicalisation et de l'accompagnement des familles de la préfecture de Toulon.

Données chiffrées :

- 7 mesures ayant nécessité l'accompagnement total de 14 personnes de façon récurrente
- Environ 175 rencontres
- 2 médiations ethno cliniques mobilisées

Globalement, nous observons une atteinte des objectifs tant sur le plan de l'engagement des jeunes que du soutien aux familles.
L'alliance éducative construite progressivement a permis de limiter les ruptures d'accompagnement. Sur le plan individuel, les évaluations qualitatives montrent une évolution favorable des capacités de discernement et d'analyse critique des discours extrémistes. Plusieurs jeunes ont démontré une prise de distance progressive vis-à-vis de contenus idéologiques. L'accompagnement a également permis de travailler les fragilités identitaires et émotionnelles, avec une amélioration de la capacité à verbaliser les frustrations et à envisager des alternatives d'insertion scolaire ou professionnelle.
Concernant les familles, les entretiens ont contribué à restaurer le dialogue intrafamiliale et à renforcer la posture éducative. Les parents se déclarent mieux outillés pour identifier les signaux d'alerte et maintenir un cadre sécurisant. Une diminution des tensions et une reprise des échanges constructifs ont été observées dans plusieurs situations.
Le recours ponctuel à la médiation ethno clinique, notamment pour des mineurs non accompagnés, a permis d'intégrer les dimensions culturelles et migratoires dans l'analyse des situations complexes. Cette approche a favorisé une meilleure compréhension des enjeux identitaires et a renforcé la pertinence des stratégies d'accompagnement.

ATELIERS « ESTIME DE SOI » À DESTINATION DES JEUNES SOUS-MAIN DE JUSTICE (PJJ)

Intervenante : Katie Impériale, thérapeute familiale.

Objectif :
Favoriser le développement d'une identité positive, la mise en place d'habitudes de penser de manière réflexive et l'acquisition d'outils d'aide à l'épanouissement permettant à la fois d'augmenter la résistance des jeunes aux pressions sociétales mais également de réduire les freins à leur insertion sociale et professionnelle.

Les différentes séances sont construites à partir d'exercices portant sur les domaines suivants :

- Identité positive : estime de soi, relation à soi, image de soi, maîtrise de soi
- Régulation émotionnelle : intelligence émotionnelle, compétences relationnelles, empathie, raisonnement moral
- Flexibilité idéologique : habitudes de pensée créative, analyse de situations, options et alternatives, acceptabilité de principes de justice (égalité des ressources, égalité des chances, égalité des capacités)
- Résilience et courage : état d'esprit de développement, persévérance, bien-être, réalisation de soi
- Donner du sens : choix et responsabilités, « faire avec » l'incertitude.

Public :
Les jeunes mineurs et/ou, tout juste majeur, sous-main de justice et pris en charge par PJJ.

Données chiffrées :

- 7 sessions de 6 séances chacune, soit 42 séances au total au sein des services suivants : CEF, parcours coordonné, STEMO actions collectives, UEAJ
- 39 jeunes bénéficiaires au total.

L'articulation des modes de traitement (individualisé par la PJJ et collectif avec les ateliers), s'appuie sur un travail étroit de partenariat garantissant la cohérence et la complémentarité des stratégies pédagogiques. Les séances permettent de renforcer la confiance en soi, un pas vers l'insertion professionnelle et de savoir identifier leurs compétences et les processus dans lesquels ils peuvent être bloqués afin de concourir à moins d'isolement social mais aussi leur permettre de comprendre et réguler leurs émotions. Trouver des solutions et des comportements adaptés à leurs besoins, générer une capacité à se mettre en projet et enfin porter un autre regard sur eux.

4.2. Pôle clinique et accompagnement thérapeutique

GUIDANCE PARENTALE

Intervenant : Alexandrine Sanchez, psychologue clinicienne et intervenante en EMDR

Objectif et description de l'action :

La guidance parentale propose un accompagnement ciblé des parents confrontés à des difficultés éducatives ou relationnelles avec leurs enfants. Elle vise à soutenir les parents dans la compréhension des dynamiques familiales, à les accompagner dans l'ajustement de leurs pratiques éducatives et à favoriser des interactions plus sécurisantes avec leurs enfants.

Ces accompagnements permettent d'apporter un soutien concret aux parents tout en favorisant une meilleure compréhension des besoins de l'enfant et des enjeux relationnels au sein de la famille.

Il existe la possibilité, lors d'intervention dans les structures (écoles, crèches notamment), et en collaboration avec les membres des différentes équipes, des entretiens en plurilinguisme. Ce schéma peut également s'appliquer lors de visite à domicile.

Public concerné :

La guidance parentale vise à soutenir les parents confrontés à des difficultés éducatives ou relationnelles avec leurs enfants :

- Une meilleure compréhension des besoins de l'enfant et des dynamiques familiales ;
- L'ajustement des pratiques éducatives et des modes d'interaction parent-enfant ;
- La diminution des tensions relationnelles au sein de la famille ;
- Le renforcement du sentiment de compétence parentale.

Données chiffrées :

- Nombre de familles reçues : 68
- Nombre d'entretiens : 115

Analyse qualitative :

L'année 2025 confirme la place centrale de la guidance parentale dans l'accompagnement des familles confrontées à des difficultés éducatives et relationnelles. Les situations accueillies témoignent d'un besoin croissant de soutien individualisé, souvent dans des contextes de tension ou d'épuisement parental. Le cadre proposé permet aux parents de prendre du recul, de mieux comprendre les comportements de leur enfant et d'ajuster leurs pratiques éducatives. Une amélioration progressive de la cohérence parentale et de la capacité à poser un cadre sécurisant est constaté. Les évolutions sont toutefois variables et nécessitent un accompagnement dans la durée. La qualité du lien établi constitue un levier déterminant dans l'engagement des familles. Cette action contribue ainsi à prévenir l'aggravation des situations et à soutenir des dynamiques familiales plus apaisées.

FOCUS JEAN ZAY

Intervenante : Alexandrine Sanchez, psychologue clinicienne et intervenante en EMDR

Une approche spécifique est à l'œuvre au sein du groupe scolaire Jean Zay, et ce afin de favoriser l'adhésion des parents, lutter contre le renoncement au soin et démystifier le rôle du psychologue. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les pratiques et la façon d'agir de l'AVEF, à savoir allers vers les personnes, provoquer la rencontre avec le public. Ces temps de rencontre permettent donc d'initier les premiers contacts, de mettre en œuvre des entretiens rapidement et de réorienter les parents vers l'AVEF ou autres partenaires.

La régularité des interventions et la proximité avec les parents représentent des facteurs de réussite favorisant les accompagnements.

En 2025, 10 permanences ont eu lieu, 50 familles ont été rencontrées.

PRE TOULON / PRE LA SEYNE

Intervenantes : Alexandrine Sanchez, psychologue clinicienne, Michèle Chieusse, intervenante en EMDR

Objectif et description de l'action :

Dans le cadre des Programmes de Réussite Éducative (PRE), l'AVEF intervient en partenariat avec les PRE de Toulon et La Seyne sur Mer afin d'accompagner les parents et les enfants confrontés à des difficultés pouvant impacter leur parcours éducatif, scolaire ou relationnel. Deux axes structurent les interventions : guidance parentale et l'accompagnement thérapeutique des enfants et jeunes à travers l'EMDR. Les objectifs sont :

- Soutien aux parents dans la compréhension des difficultés rencontrées par leur enfant
- Renforcement des compétences parentales face aux situations éducatives complexes
- Amélioration des relations parent-enfant
- Contribution à un environnement familial plus sécurisant et favorable au parcours éducatif de l'enfant
- Réduction de l'impact émotionnel lié à certaines expériences difficiles ou traumatiques
- Amélioration du bien-être psychologique et émotionnel des jeunes accompagnés
- Soutien aux capacités d'adaptation et de résilience.

Public concerné :

Familles issues des QPV de La Seyne sur Mer et Toulon.

Données chiffrées :

Pour le PRE La Seyne sur Mer :

Action	File active mensuelle	Nombre total de familles accompagnées	Typologie dominante
Guidance parentale	18	29	Vulnérabilités éducatives et violences
EMDR – Psycho trauma	20	49	Violences intrafamiliales, harcèlement
Soutien à l'enfant	3	3	Fragilités émotionnelles

Pour le PRE Toulon :

Action	File active mensuelle	Nombre total de familles accompagnées	Typologie dominante
Guidance parentale	6	8	Vulnérabilités éducatives et violences
EMDR – Psycho trauma	10	14	Violences intrafamiliales, harcèlement
Groupe de parole ethno clinique	3 par an	Familles et professionnels du PRE	Parcours, compréhension de soi

Analyse qualitative :

Pour le PRE La Seyne sur Mer :

Guidance parentale :

En 2025, les problématiques observées ont principalement concerné :

- Difficultés d'autorité et de cadre éducatif
- Isolement parental
- Antécédents traumatiques parentaux impactant les pratiques éducatives
- Situations de violences intrafamiliales
- Conflits de loyauté et séparations conflictuelles.

La possibilité d'intervenir à domicile a permis :

- Une meilleure compréhension des dynamiques familiales
- Une diminution des non-présentations
- Une restauration progressive du lien de confiance avec les institutions.

L'approche systémique a favorisé une lecture globale des situations et recentrant l'accompagnement sur les dynamiques familiales.

EMDR :

L'année 2025 confirme :

- Une récurrence marquée des violences intrafamiliales
- Une augmentation des situations de harcèlement scolaire, avec des impacts traumatiques
- Une visibilité accrue des violences sexuelles nécessitant des prises en charge spécialisées.

La demande pour cette action est en augmentation constante, traduisant :

- Une meilleure identification des besoins
- Une reconnaissance de la pertinence clinique de l'EMDR
- Un déficit d'accès aux soins psycho traumatologiques en secteur libéral pour les familles précaires.

Les résultats observés incluent :

- Diminution des troubles du sommeil
- Baisse des conduites d'évitement scolaire
- Amélioration de la régulation émotionnelle
- Reprise des apprentissages dans de meilleures conditions.

Cette action constitue aujourd'hui un maillon fort, en intervenant à l'endroit précis où les difficultés psychiques entravent la réussite éducative.

Pour le PRE Toulon

En 2025, l'action s'est déployée selon trois modalités complémentaires au sein du PRE de Toulon.

La guidance parentale a été mise en œuvre sous forme d'entretiens individuels réguliers, visant à soutenir les compétences éducatives des parents et à renforcer la relation parent-enfant.

Le suivi EMDR a été proposé aux enfants et adolescents orientés par les équipes du PRE, dans un cadre thérapeutique sécurisé, avec des séances adaptées à leur âge et à leurs besoins.

De plus, une initiation à l'approche ethno clinique du groupe de professionnels opérant auprès des famille du PRE a été mis en place. L'action a reposé sur une approche pluridisciplinaire, garantissant une prise en charge globale des situations. Les bénéficiaires ont été orientés selon des critères définis avec le PRE.

La guidance parentale a favorisé une amélioration des compétences éducatives perçues par les parents, notamment dans la gestion des conflits intrafamiliaux et le renforcement du cadre éducatif.

Les suivis EMDR ont contribué à une diminution des manifestations anxieuses, des troubles liés aux vécus traumatiques et des difficultés émotionnelles repérées chez plusieurs enfants et adolescents.

Les groupes de parole ont suscité une participation régulière et un fort engagement des familles autour des enjeux de transmission et de place de chacun au sein du système familial.

Les indicateurs qualitatifs (assiduité, retours des familles, observations cliniques et échanges avec les partenaires) confirment la pertinence de l'action. La coordination avec les équipes du PRE a facilité l'ajustement des accompagnements et la continuité des parcours.

L'action répond ainsi aux besoins identifiés sur le territoire, tout en consolidant l'inscription des familles dans une dynamique de soutien durable.

CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES

Intervenants : Michel Delage, psychiatre, Alexandrine Sanchez, psychologue clinicienne, Michèle Chieusse, intervenante en EMDR, Roxane Michel, psychologue clinicienne, Katie Impériale, thérapeute familiale, Karine Niellon, thérapeute familiale, Françoise Weber, thérapeute familiale, Jean-Luc Bruno, thérapeute familial, Laurence Martel, psychologue.

Objectif et description de l'action :
Le centre de consultation constitue un espace d'accompagnement thérapeutique permettant de proposer différentes modalités de prise en charge adaptées aux besoins des personnes, des couples et des familles.

Les interventions peuvent prendre plusieurs formes :

- Thérapies individuelles, destinées à accompagner des personnes confrontées à des difficultés personnelles, relationnelles ou psychiques
- Thérapies familiales, visant à travailler sur les dynamiques relationnelles au sein du système familial et à restaurer des modes de communication plus apaisés
- Thérapies de couple, permettant d'accompagner les partenaires dans la compréhension des conflits et dans la recherche de modalités relationnelles plus ajustées
- Accompagnement des psycho traumatismes, notamment à travers des approches spécialisées telles que l'EMDR ou l'hypnose, permettant de travailler sur les effets des expériences traumatiques et leurs répercussions psychiques
- Accompagnement des familles adoptantes.

Publics concernés :
Les accompagnements proposés au sein du centre de consultation visent à permettre aux parents, familles, personnes et aux couples d'engager un travail thérapeutique adapté à leurs difficultés.

Données chiffrées :

Nombre total de consultations : 1 003

Dont :

- Thérapies familiales : 530
- Thérapies de couple : 80
- Thérapies individuelles : 282
- EMDR : 111
- Familles adoptantes : 11

Analyse qualitative :

- ***Thérapies familiales***

L'année 2025 est marquée par une demande toujours significative en thérapie familiale, en particulier dans des contextes de séparations conflictuelles. Les situations accompagnées révèlent des niveaux de tension élevés, avec des impacts directs sur les enfants (conflits de loyauté, troubles du comportement, difficultés

relationnelles). Nos interventions permettent de reposer un cadre d'échange, de restaurer des formes de dialogue et de recentrer les parents sur leurs responsabilités éducatives. Toutefois, la conflictualité persistante dans certaines situations limite nécessite des accompagnements souvent longs et exigeants.

- ***Thérapies de couple***

L'année 2025 confirme une diminution des demandes en thérapie de couple. Les besoins exprimés portent principalement sur la restauration de la communication, la compréhension des dynamiques conflictuelles installées, la gestion des tensions liées à des enjeux éducatifs, familiaux ou organisationnels. Les accompagnements permettent de réouvrir un espace de dialogue structuré, de clarifier les attentes et les positionnements de chacun.

- ***Thérapies individuelles***

Les consultations individuelles restent fortement mobilisées, en lien avec des problématiques variées : souffrance psychique, difficultés relationnelles, gestion des émotions ou parcours de vie marqués par des ruptures. Elles constituent un espace essentiel pour travailler les trajectoires personnelles, souvent en articulation avec des problématiques familiales ou conjugales. Les professionnels constatent une complexification des situations, nécessitant des accompagnements adaptés et parfois prolongés.

- ***EMDR***

La demande en EMDR demeure soutenue et constante, notamment autour des problématiques de psycho traumatismes. Les situations rencontrées concernent aussi bien des événements récents que des vécus anciens, avec des impacts durables sur le fonctionnement des personnes. Cette approche apparaît comme un levier pertinent pour traiter les effets du trauma et accompagner les processus de stabilisation. Elle s'inscrit pleinement dans la complémentarité des approches proposées par l'AVEF.

- ***Consultations relatives aux familles adoptantes***

Bien que le nombre de situations accompagnées reste limité, ces consultations répondent à des besoins spécifiques et souvent complexes, liés aux enjeux de l'adoption (attachement, histoire de vie, construction identitaire). Elles mobilisent une expertise reconnue de l'AVEF sur ce champ. Les sollicitations des familles témoignent d'un intérêt marqué pour cet accompagnement spécialisé. Toutefois, le lien avec le service adoption du Conseil départemental reste peu développé, malgré les besoins identifiés, ce qui limite la structuration et le déploiement de cette activité.

CONCERTATION

Intervenants : Michel Delage, psychiatre, Alexandrine Sanchez, psychologue clinicienne

Objectif et description de l'action :

L'AVEF propose également des temps de concertation et d'appui clinique destinés aux professionnels du secteur social, éducatif et médico-social confrontés à des situations familiales complexes.

Ces espaces permettent de partager une lecture des situations, d'apporter un éclairage clinique et de soutenir les équipes dans l'élaboration de réponses adaptées. Elles participent à renforcer la cohérence des interventions autour des familles et à éviter l'isolement des professionnels face à certaines problématiques particulièrement sensibles.

Public concerné :
Professionnels du secteur social, médicosocial, protection de l'enfance, professionnels de la petite enfance

Données chiffrées :

Nombre de concertations physiques réalisées en 2025 : 18 Nombre de concertations téléphoniques : 28 Nombre d'appels de familles relatifs à un besoin d'orientation, d'écoute ou encore de nouvelle prise de rendez-vous : 232

Analyse qualitative :
L'année 2025 confirme la place des temps de concertation comme un espace ressource identifié par les professionnels du territoire. Face à la complexification des situations familiales, ces temps répondent à un besoin croissant de prise de recul et d'analyse partagée. Les échanges permettent d'affiner la compréhension des dynamiques à l'œuvre et de sécuriser les positionnements professionnels. L'apport d'un éclairage clinique structuré est particulièrement mobilisé dans les situations sensibles ou à fort enjeu relationnel. Les participants soulignent l'intérêt de ces espaces pour rompre l'isolement et renforcer la cohérence des interventions. Ils contribuent également à soutenir la prise de décision et à ajuster les modalités d'accompagnement. En 2025, ces temps confirment le positionnement de l'association comme acteur ressource et appui technique auprès des professionnels.

ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

Intervenants : Marie-Claude Miollan, psychologue, Michel Delage, psychiatre, Tristan Bernard, éducateur spécialisé, Sarah Ressuche, thérapeute familiale, Irène Papachantzi, psychologue, Farid Zennir, éducateur spécialisé, Aurélie Beillon, thérapeute familiale, Françoise Weber, thérapeute familiale, Jean-Luc Bruno, thérapeute familial.

Objectif et description de l'action :
Ces accompagnements visent à permettre aux personnes concernées de travailler sur les mécanismes à l'origine des comportements violents, de prendre conscience de leurs conséquences et d'engager un processus de changement. Ils s'inscrivent dans une démarche visant à sécuriser les situations familiales et à prévenir la reproduction des violences, en articulation avec les partenaires institutionnels et judiciaires lorsque cela est nécessaire.

Les actions menées auprès des auteurs de violences conjugales s'inscrivent dans une démarche de responsabilisation et de prévention de la récidive :

- La prise de conscience des mécanismes et des conséquences des comportements violents
- Le développement de capacités à identifier et réguler les situations de tension ou de conflit
- L'engagement dans un processus de remise en question et de changement des comportements
- La contribution à la sécurisation des situations familiales, en articulation avec les partenaires institutionnels et judiciaires.

Différentes modalités d'accompagnement sont à l'œuvre aujourd'hui :

- ***Groupe de parole à visé thérapeutique***

Groupe de parole ouvert de 2h. Animation en binôme par des thérapeutes et psychologues. Le protocole prévoit la participation à 8 groupes ayant chacun une thématique spécifique : comprendre les mécanismes de violence, émotion/colère et contrôle de soi, représentations du couple et des rôles, communication non violente, conséquence des violences, égalité hommes/femmes, etc.

Un entretien de pré admission est réalisé en amont permettant d'évaluer les capacités à intégrer le groupe, travailler sur sa gestion des émotions et la nature des violences.

Les groupes respectent une méthodologie claire :

- Approche psycho-éducative et responsabilisante.
- Confidentialité, engagement écrit et suivi de présence obligatoire.
- Évaluation intermédiaire et finale (auto-évaluation, observation des animateurs).

8 intervenants assurent l'animation de ces groupes (psychologues, psychiatre, thérapeutes).

- ***Mini groupe thérapeutique***

Nous proposons également des petits groupes thérapeutique (5 participants maximum) permettant d'approfondir le travail réalisé au cours des 8 séances prévues par le protocole. La participation est volontaire, cette action se déroule sur 12 de 1h30 chacun (1 séance toutes les 2 semaines).

- ***Suivi individuel***

A l'issu des groupes, les personnes souhaitant poursuivre le travail thérapeutique ont la possibilité d'être suivi en individuel par un psychologue ou thérapeute. :

- Entretiens de diagnostic et de suivi psychologique personnalisé.
- Identification du parcours de violence, de l'histoire personnelle et des besoins spécifiques.
- Construction d'un plan d'action individuel (objectifs, outils, engagements).

Public concerné :

Hommes ou femmes auteurs de violences conjugales, orientés par :

- Le Parquet ou le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), l'association juridique AVENIR
- En démarche volontaire (préventive ou post-conflit).

Données chiffrées :

- Groupes de parole : 96 participants (dont 90 hommes et 6 femmes). Sur ces 96 participants, 10 sont en démarche volontaire
- Mini groupes thérapeutiques : 8 participants (dont 8 hommes). Sur ces 8 participants, 2 sont en démarche volontaire
- Suivis individuels : 24 accompagnements (dont 22 hommes et 2 femmes).

Analyse qualitative :

L'année 2025 confirme la pertinence et la montée en charge du dispositif, dans un contexte marqué par une forte orientation des publics par les partenaires judiciaires et une demande croissante d'accompagnement des auteurs de violences conjugales.

Le public accompagné reste très majoritairement orienté dans un cadre juridique. L'adhésion initiale nécessite un travail progressif d'implication face à des niveaux de reconnaissance des faits et de responsabilisation variable.

Les groupes permettent d'aborder les mécanismes de violence, de travailler sur les représentations du couple, des rôles et de favoriser une mise en mots des situations vécues. Nous constatons que la dynamique de groupe facilité la décentration et la confrontation aux autres parcours mais également que la question de l'attachement et de la gestion des émotions et du passage à l'acte reste un point central du travail.

La possibilité de participer à des mini groupes thérapeutiques ou de s'inscrire dans un suivi individuel est une plus-value pour les situations complexes ou pour les auteurs exprimant la nécessité de prolonger le travail thérapeutique. Ce format permet :

- Un travail plus individualisé sur les parcours de vie et les facteurs de violence
- Une meilleure prise en compte des fragilités psychologiques sous-jacentes
- Un accompagnement dans la durée, indispensable pour certains profils.

LABEL QUALITÉ (INTERVENTION EN MILIEU CARCÉRAL)

➢ *Stage « estime de soi »*

Intervenante : Katie Impériale, thérapeute familiale.

La maison d'arrêt de Draguignan et la SAS de la Farlède, reçoivent des personnes prévenues en détention provisoire (personnes détenues en attente de jugement ou dont la condamnation n'est pas définitive) ainsi que des personnes condamnées dont la peine ou le reliquat de peine n'excède pas deux ans. L'AVEF, sur ces deux établissements, leurs propose, un programme avec des interventions et des outils de psychologie positive permettant de repérer leurs problématiques, leurs traumatismes et trouver l'énergie suffisante pour les affronter et les surmonter.

La finalité est de permettre à ces personnes de porter un nouveau regard sur elles, de favoriser la régulation émotionnelle. Permettre un développement personnel.

Chaque séance est caractérisée par une activité clé et ces interventions de psychologie positive fournissent une base de travail où les participants vont pouvoir évoluer grâce à des outils d'affirmation de soi et de développement de ressources personnelles favorisant un mieux-être.

Les différents ateliers sont réalisés sous forme collective.

Notre travail s'est essentiellement porté sur :

- Leurs perceptions du monde, leurs représentations et points de vue, leurs émotions, leurs compétences et forces, leurs besoins
- Les formes de communication, les marqueurs de contexte.

16 hommes ont participé à ces ateliers.

Les outils utilisés et le cadre posé avec le groupe ont permis une bonne participation, chacun a pris le temps de s'exprimer malgré les préjugés de départ. Certains participants ont pu dire qu'ils arrivaient à mieux gérer leurs émotions. Le fait de mettre du sens et de comprendre le processus émotionnel leur ont permis de prendre du recul (travail sur soi en route).

Avec les exercices d'autocompassion :

Déclic, tournant important pour les participants sur la nécessité de changer le regard sur soi, se pardonner, repérer et mettre du sens sur les processus de fonctionnement et les croyances qui les enfermaient afin de devenir une personne meilleure. Le moment qu'ils ont tous nommé comme étant le plus intense, est la séance avec le jeu des Forces, soit s'autoriser à porter un autre regard sur soi.

Ils ont pu écrire en bilan, après les séances :

- *« Qu'ils se sentent plus apaisés et leur moral était meilleur »*
- *« Ça m'a donné une meilleure image de moi »*
- *« J'ai beaucoup avancé dans l'estime de moi et prendre la parole en groupe m'a redonné confiance »*
- *« Je vais emporter ma pochette avec les documents avec moi, m'en servir pour devenir plus fort ».*

Une réelle progression a été observée dans leur capacité d'écoute, de communication et de partage.

Lors de la dernière séance, nous avons échangé sur l'évolution de ce stage et une perspective d'accueillir des jeunes suivis par la PJJ a été évoquée. Cette rencontre pourrait venir compléter ce stage dans le sens ou les participants pourraient à travers les échanges être valorisés, donner encore plus de sens au travail accompli et participer en parlant de leurs expériences à la prévention des comportements à risque auprès de ces jeunes. Cette approche viendrait clore leur cheminement et renforcer d'autant plus leur estime.

➢ *Stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes*

Intervenants : Jean-Luc Bruno, Karine Niellon, thérapeutes familiaux pour les stages à la maison d'arrêt de Draguignan, Aurélie Beillon, thérapeute familiale, Nicolas Ordonez, psychologue, pour la SAS de La Farlède.

Objectifs :

Ces stages visent à favoriser une prise de conscience des mécanismes des violences conjugales et sexistes, ainsi qu'une réflexion sur les responsabilités individuelles dans les situations de violence. Les contenus abordent notamment les dynamiques relationnelles, les représentations sociales du couple, la gestion des émotions et les conséquences des violences sur les victimes, les enfants et l'environnement familial. Ces stages sont conduits directement au sein des structures pénitentiaires.

Public :

Personnes détenues de la maison d'arrêt de Draguignan et de la SAS de La Farlède

Données chiffrées :

- Pour la Maison d'arrêt de Draguignan

Nombre de stage	Participants
1	11
2	12
3	11
4	9

- Pour la SAS de La Farlède

Nombre de stage	Participants
1	7
2	5

Analyse qualitative :

L'intervention en milieu carcéral s'inscrit dans un cadre spécifique marqué par des contraintes organisationnelles propres à l'environnement pénitentiaire et une temporalité limitée. Néanmoins, ce cadre permet d'engager un travail de réflexion en amont de la sortie.

Au fil des séances le binôme d'intervenants observe une évolution vers une meilleure compréhension des situations vécues, une capacité à identifier les mécanismes de violence et des premières formes de prise de distance.

PERMANENCES PJJ

Intervenante : Katie Impériale, thérapeute familiale.

Les pratiques et les injonctions professionnelles ne permettent pas, ou peu, de laisser du temps aux équipes d'identifier les valeurs, les repères fondateurs du fonctionnement familial et de détecter les ressources, les leviers qui pourraient permettre de travailler avec les potentialités de la famille.

Intégrer les membres de la famille dans la prise en charge du mineur accentue la cohérence du discours éducatif global, rassure le mineur en le protégeant des risques d'un conflit de loyauté, peut aider à légitimer l'intervention éducative à leurs yeux, souvent perçue comme intrusive. De surcroît, appréhender les éléments difficilement « contenus » par les parents permet aux professionnels de réaliser une intervention, une sollicitation adaptée aux compétences des représentants parentaux et une intervention ciblée sur les éléments repérés comme posant des difficultés pour le jeune. Ce travail de reconnaissance envers les capacités et difficultés parentales cible les besoins en termes de contenance éducative et facilite le « faire-avec »

Objectifs :

- Accompagner, soutenir les parents dans leur rôle éducatif et leurs compétences, restaurer et retisser le lien familial
- Accueillir de façon individuelle les parents qui le souhaitent, les soutenir face à leurs difficultés, comprendre leurs origines, prendre le recul nécessaire pour trouver des solutions propres à leur système familial et les surmonter.

Public :

Parents dont les enfants sont pris en charge par la PJJ.

Données chiffrées :

- 20 dates de permanences réalisées
- 31 adultes reçus à la permanence

À la suite de ce premier accueil, des propositions ont été faites concernant des prises en charge de traumas et en thérapie familiale à l'AVEF. Des accompagnements aussi, en guidance parentale au sein de l'AVEF et en dehors des permanences. Nous restons convaincus qu'avec ces actions, nous offrons aux parents et aux équipes des outils supplémentaires qui viennent compléter leur mission. En 2025, 8 prises en charge familiale ont pu être réalisées.

DÉBRIEFING

Intervenantes : Alexandrine Sanchez, psychologue clinicienne, Sylvie Le Berre, référente parentalité.

Depuis plusieurs années, en cas de besoin, l'AVEF met en place des actions dite de débriefing permettant une cellule d'écoute psychologique en cas de situation de violences urbaines ou faits/évènements marquant au sein de la commune et ce afin de permettre à la population de La Seyne sur Mer et/ou aux professionnels (écoles, petite enfance, associatifs, mairie, etc.) de rencontrer et d'être soutenu par les intervenants de l'association sur le suivi post traumatique lié à un évènement majeur.

Une action de débriefing en 2025 relative à l'intervention ayant conduit au décès d'une personne sans domicile fixe au sein de la cité Berthe le 19 septembre 2025

Les intervenantes ont réalisé des interventions auprès de

- 14 parents
- 2 professionnelles de la petite enfance et du social

Ce soutien psychologique immédiat permet de soutenir le public ayant vécu un événement traumatique, d'informer sur les possibles symptômes à venir et d'orienter ou réaliser un suivi psychologique à plus long terme si le besoin perdure.

STAGE DE RESPONSABILISATION POUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET SEXISTES (AU SEIN DES LOCAUX DE L'AVEF)

Intervenants : Jean-Luc Bruno, thérapeute familiale, Françoise Weber, thérapeute familiale.

Objectif :

Ces stages visent à favoriser une prise de conscience des mécanismes des violences conjugales et sexistes, ainsi qu'une réflexion sur les responsabilités individuelles dans les situations de violence. Les contenus abordent notamment les dynamiques relationnelles, les représentations sociales du couple, la gestion des émotions et les conséquences des violences sur les victimes, les enfants et l'environnement familial.

Public concerné :

Auteurs de violences conjugales (hommes ou femmes), majeurs, orientés par les délégués du procureur dans le cadre d'alternative aux poursuites ou le SPIP dans le cadre de sursis ou mise à l'épreuve.

Données chiffrées :

- 18 stages réalisés
- 223 orientations (dont 26 non-présentations) soit 197 participants

Analyse qualitative :

L'année 2025 confirme l'intérêt des stages de responsabilisation en milieu ouvert comme alternative aux poursuites ou dans un cadre judiciaire aménagé. Les publics accueillis, majoritairement sous contrainte, présentent des niveaux d'adhésion hétérogènes, avec une reconnaissance des faits souvent partielle en début de parcours. Le cadre structuré du stage permet néanmoins d'engager une première prise de conscience autour des mécanismes de violence, des représentations du couple et des conséquences des actes. Les échanges favorisent une mise à distance des situations et une amorce de responsabilisation. Les intervenants observent des évolutions variables, notamment dans la capacité à identifier les facteurs déclencheurs et à envisager des alternatives aux comportements violents. Toutefois, le format court limite l'ancrage des changements. L'enjeu principal reste la consolidation de ces acquis dans la durée, via une orientation vers des dispositifs complémentaires. Ces stages constituent ainsi un levier pertinent d'entrée dans un parcours de prévention de la récidive.

STAGE DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

Intervenants : Katie Impériale, thérapeute familiale, Sylvie Le Berre, référente parentalité, Aurélie Beillon, thérapeute familiale, Fanny Giampietri, éducatrice de jeunes enfants, Cloé Bernard, psychologue, Olivier Jacquot, psychologue.

L'association apporte aux parents un soutien éducatif sur un temps limité, de manière à les engager dans un processus de changement. Alternative aux poursuites, le stage de responsabilité parentale vise **à** rappeler les obligations juridiques, économiques, sociales et morales qu'implique l'éducation d'un enfant. Si elle s'inscrit dans un cadre judiciaire contraint (à la demande et sous le contrôle du Procureur de la République), la démarche se veut éducative et constructive.

Les stages se déroulent sur 4 demi-journées, soit un total de 12h échelonnées sur 4 semaines.

Les thématiques abordées lors des ateliers :

- Rappel à la loi : droits des enfants, obligations des parents
- Réflexion autour de la notion d'attachement et d'éducation
- Travailler sur le rôle et la place des parents
- Aborder la notion de communication
- Aborder la gestion des émotions
- Identifier les sources de conflits, la gestion des conflits
- Comprendre comment la situation en est arrivée là.

Données chiffrées :

- 7 stages de réalisés, composés chacun d'un entretien individuel préalable à l'entrée, 4 séances de 3h et 1 entretien de bilan)
- 37 Parents bénéficiaires.

Ce que globalement, les participants ont pu écrire en bilan :

« Ce stage m'a permis de prendre conscience que certains comportements peuvent entraîner des souffrances énormes chez les enfants. Qu'il n'existe pas qu'une solution dans une problématique mais que d'autres champs sont possibles pour y remédier. »

« Ce stage m'a permis de mieux comprendre mes comportements et faire des ponts avec mes ressentis vécus dans mon passé en tant qu'enfant. Identifier la source de mes réactions va m'aider à changer mes habitudes, à avoir une meilleure écoute et être disponible pour mes enfants. »

« Dans un premier temps, je vous avoue que j'avais énormément d'appréhension, je suis surpris de l'intérêt que j'ai pu y porter. J'ai retiré de nombreux bénéfices en termes de prise de conscience et pour apporter un réel changement dans l'éducation de mes enfants ».

INTERVENTION À AVRE (Association Varoise pour le Respect de l'Enfant)

Intervenante : Katie Impériale, thérapeute familiale.

Partenaire de l'Association AVRE depuis plusieurs années, la prise en charge en thérapie familiale et/ou thérapie de couple vient compléter leurs missions d'accompagnement et de soutien des enfants, adolescents et adultes en difficultés, notamment dans toutes les situations de violence.

La thérapie familiale d'approche systémique a pour objectif :

- L'amélioration du fonctionnement familial à différents niveaux
- La revalorisation de la compréhension mutuelle et du soutien émotionnel entre les membres de la famille
- Le développement des compétences afin de résoudre les problèmes auxquels la famille est confrontée.

Le public ciblé : les familles issues du territoire de Toulon, La Garde, La Crau, Hyères et Brignoles dont un des membres est déjà pris en charge par une psychologue.

Données chiffrées :

Sur l'année 2025, 36 situations qui ont été prises en charge dont :

- 1 thérapie de couple
- 5 thérapies individuelles systémiques
- 30 thérapies familiales systémiques

Cet accompagnement vient compléter l'offre de soins de AVRE et permettre aussi un nouvel éclairage sur les situations quand :

- Les troubles du comportement chez l'enfant qui perdurent, peuvent révéler des tensions familiales non résolues, non-dits lourds, sujets tabous.
- La communication qui semble bloquée ou toxique : silences pesants, conversations superficielles, messages contradictoires constants, incapacité à exprimer ses besoins réels
- Les mêmes conflits qui reviennent en boucle : disputes récurrentes sur les mêmes sujets, impossibilité de résoudre durablement les tensions, sentiment de tourner en rond dans les discussions
- Les transitions de vie créent des crises majeures : naissances, adolescence, départs, séparation, décès qui déstabilisent complètement l'équilibre familial

ATELIER COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES À L'ASSOCIATION « L'ILOT »

Intervenantes : Sylvie Le Berre, référente parentalité, Katie Impériale, thérapeute familiale.

Objectif :

- Se centrer sur la personne, sur ses besoins et sur ses demandes, quelle que soit son origine et sa situation de vie
- Les accompagner sur le chemin de l'emploi
- Favoriser l'expression de soi
- Permettre un développement personnel
- Favoriser la régulation émotionnelle
- Permettre de poser un nouveau regard sur soi.

Public :

- Personnes sortant de prison ou sous-main de justice
- Personnes isolées, exilées.

Données chiffrées :

- 2 sessions
- 15 séances de réalisées
- 11 Adultes bénéficiaires (dont 7 Hommes et 4 Femmes).

Chaque séance est caractérisée par une activité clé et ces interventions de psychologie positive fournissent une base de travail où les participants vont pouvoir évoluer grâce à des outils d'affirmation de soi et de développement de ressources personnelles favorisant un mieux-être.

Les différents ateliers sont réalisés sous forme collective.

Notre travail s'est essentiellement porté sur : leurs perceptions du monde, leurs émotions, leurs besoins, leurs compétences et forces.

Ils ont aussi permis de porter un autre regard sur leurs conditions, leurs histoires, leurs places et rôles dans la société. Les traumatismes de ce public, non traités, ont été des freins à l'appropriation de ces exercices. Les perspectives pour continuer à accueillir ce public est un travail plus pointu et plus en lien avec les domaines professionnels, proposer des exercices d'improvisation, les mettre en situation d'entretien et renforcer leurs savoirs être et savoirs faire.

4.3. Pôle formation, ressources et recherche action

FOCUS SIX FOURS - MAISON DES FAMILLES

Intervenantes : Fanny Giampietri, éducatrice de jeunes enfants, Sylvie Le Berre, référente parentalité, Alexandrine Sanchez, psychologue clinicienne

- ***Permanence d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité***

Objectif et description :

Mise en place de temps de permanence au sein de la Maison des Familles, permettant un accueil direct des parents, une écoute, un soutien à la parentalité et une orientation vers les dispositifs adaptés.

Analyse qualitative :

Cette action constitue un point d'entrée essentiel pour les familles, favorisant un accès simple et sans stigmatisation à un accompagnement. Nous constatons des sollicitations variées, allant de demandes ponctuelles à des situations plus complexes nécessitant un suivi. La proximité et la souplesse du cadre permettent de créer un lien de confiance rapide et d'identifier précocement certaines difficultés. Cette permanence joue un rôle clé dans la prévention et l'orientation, en évitant l'aggravation des situations.

Données chiffrées :

18 permanences réalisées.

- ***Ateliers thématiques en faveur des familles***

Objectif et description

Organisation d'ateliers collectifs autour de thématiques liées à la parentalité (éducation, communication, gestion des émotions, etc.), visant à soutenir les compétences parentales et favoriser les échanges entre pairs.

Analyse qualitative :

Les ateliers rencontrent un intérêt constant et permettent de rompre l'isolement des parents, tout en favorisant le partage d'expériences. Ils offrent un cadre sécurisant pour aborder des problématiques du quotidien et renforcer les compétences éducatives. Il est constaté une implication des participants et une capacité à réinvestir les apports dans le quotidien familial. Ces temps collectifs constituent un levier pertinent de prévention et de soutien.

Données chiffrées :

2 ateliers réalisés sur la thématiques « Theraplay ».

- ***Conférence-débat sur une thématique familiale***

Objectif et description :

Organisation d'une conférence-débat ouverte aux familles et aux acteurs locaux, visant à sensibiliser à une thématique spécifique en lien avec les enjeux familiaux et éducatifs.

Analyse qualitative :

Ce format permet de toucher un public élargi et de diffuser des repères sur des sujets parfois complexes. Il favorise également les échanges entre participants et professionnels, dans une logique de sensibilisation et de mise en réflexion. La conférence contribue à renforcer la visibilité de la Maison des Familles et à inscrire les actions dans une dynamique territoriale plus large.

Données chiffrées :

Une conférence portant sur « La pédagogie positive ».

- ***Temps d'analyse des pratiques – petite enfance***

Objectif et description :

Animation de temps d'analyse des pratiques à destination des professionnels municipaux intervenant en établissements d'accueil du jeune enfant, afin de soutenir les équipes dans leurs pratiques quotidiennes.

Analyse qualitative :

Ces temps répondent à un besoin identifié de prise de recul face aux situations rencontrées, notamment dans un contexte d'évolution des pratiques professionnelles. Ils permettent d'aborder des situations concrètes, de croiser les regards et de renforcer la cohérence des interventions. Les professionnels expriment l'intérêt de ces espaces pour rompre l'isolement, sécuriser leurs positionnements et ajuster leurs pratiques.

Données chiffrées :

6 séances d'APP réalisées pour 70 participations totales.

- ***Formation auprès des équipes d'animation de la vile de Six Fours***

Les roches Brunes : travail sur les pratiques auprès de 28 animateurs et membres de l'équipe de direction

AJIR : travail avec 4 animateurs sur des situations relevant de la gestion des émotions et des violences.

LES INTERVENTIONS REALISEES PAR L'AVEF

- FRANCAS « la parentalité et le travail en réseau » auprès des stagiaires en formation BPJEPS : 12 stagiaires
- Fédération des Œuvres Laïques du Var :
  - La parentalité et les violences intrafamiliales auprès des stagiaires Moniteur Educateur (11 stagiaires)
  - La parentalité et les différentes formes de familles auprès des DEJEPS (6 stagiaires)
- La Valette :
  - 4 « café des parents » et un groupe de parole à destination des parents de deux crèches
  - Deux conférences et une table ronde dans le cadre du forum parentalité sur les sujets « les besoins éducatifs des enfants et les compétences parentales », « la place des enfants dans les séparations conjugales ».

LES ANALYSES DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES CONDUITES PAR L'AVEF

Intervenants : Irène Papachantzi, psychologue, Michel Delage, psychiatre, Benjamin Erbibou, psychologue, Fanny Giampietri, éducatrice de jeunes enfants, Frédérique Hirn, psychologue, Laurence Martel, psychologue, Nathalie DIoszegi, psychologue, Olivier Jacquot, psychologue.

Objectif :

Aborder des situations professionnelles complexes de manière commune et interdisciplinaire, appréhender les fonctionnements professionnels et les dynamiques institutionnelles.

Public :

Professionnels du social, médicosocial, de l'éducation, de l'animation, de la petite enfance, psychologues, médecins, etc.

Données chiffrées :

Nombre d'APP réalisés en 2025 : 141
Nombre de structures bénéficiaires : 23

LE CENTRE DE FORMATION

Formateurs : Michel Delage, Laurence Martel, Fanny Giampietri, Carole Massif, Raja El Alaoui, Saïd Ibrahima

L'AVEF développe une activité de formation et d'intervention destinée aux professionnels des secteurs éducatif, social, médico-social et associatif. Cette activité s'appuie sur l'expérience de terrain de l'association et sur les compétences spécialisées mobilisées dans ses différents pôles d'action.

Les principales formes d'intervention comprennent :

- Les actions portées par le centre de formation labellisé Qualiopi, proposant des modules autour des thématiques liées à la parentalité, aux dynamiques familiales, aux violences intrafamiliales ou aux enjeux de santé mentale ;
- L'organisation de conférences et de colloques, permettant de partager des connaissances, de croiser les regards professionnels et de diffuser des réflexions issues du terrain ;
- La mise à disposition de compétences spécialisées et d'interventions ciblées auprès de structures partenaires, permettant d'apporter un appui ponctuel ou régulier dans l'accompagnement de certaines problématiques.

Concernant l'activité du centre de formation en 2025 :

INTITULE DE LA FORMATION	NOMBRE DE FORMATION REALISEES	NOMBRE DE STAGIAIRES AYANT BENEFICIE DE LA FORMATION
Clinique de l'attachement chez l'enfant	3	14
Prévention de la radicalisation	1	9
Repérer, valoriser et accompagner les compétences parentales	1	4
Gestion des conflits	1	19
L'art de la communication en petite enfance	1	8
Initiation à la médiation ethno clinique	1	13
Clinique de l'attachement chez l'âgé	1	12

5. L'impact des actions

LES RÉSULTATS CLÉS

Une activité au service des besoins du territoire

L'année 2025 se caractérise par une activité toujours forte de l'association, en lien direct avec l'augmentation des besoins des publics et la sollicitation des partenaires institutionnels.
Les actions menées ont permis de mobiliser un nombre significatif de parents, de familles, d'enfants, de jeunes et de professionnels, confirmant le rôle de l'association comme acteur structurant du territoire dans le champ de la parentalité, de la prévention et de l'accompagnement des situations complexes.

Des réponses adaptées

Les résultats observés mettent en évidence :

- Une forte mobilisation des publics, avec une diversité de profils accompagnés
- Une présence importante de situations complexes ou à fort enjeu éducatif et relationnel
- Une sollicitation accrue des dispositifs d'accompagnement, notamment dans les champs de la parentalité et des violences intrafamiliales.

Nous constatons également la nécessité de renforcer l'articulation entre actions collectives et accompagnements individualisés.
Ces éléments confirment la pertinence des actions développées, en adéquation avec les réalités sociales du territoire.

La nécessité du travail de réseau

L'année écoulée nous prouve encore l'importance du travail en réseau sur lequel repose en grande l'orientation plus ciblée des publics, une meilleure coordination autour des situations, une complémentarité des interventions.
Cette approche favorise la continuité des parcours et la cohérence des réponses apportées aux familles.

L'ÉVOLUTION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Des situations complexes

Nous constatons une augmentation des situations complexes, des besoins forts en soutien à la parentalité et une hausse accrue des situations de séparations conflictuelles.
Cette dynamique s'inscrit dans un contexte territorial caractérisé par :

- Une fragilisation de certaines familles
- Un recours accru aux dispositifs d'accompagnement
- Et une tension sur les services de droit commun

Des profils diversifiés

Le public accueilli présente une diversité importante, tant en termes de parcours que de problématiques rencontrées.

On observe notamment des diversités de configurations familiales, des niveaux de fragilité variables, allant de situations préventives à des contextes fortement dégradés.
Néanmoins, il est fréquemment constaté que les situations sont souvent marquées par des cumul de difficultés (éducatives, sociales, psychologiques) et des tensions intrafamiliales importantes, parfois associées à des violences.
Ces évolutions nécessitent des accompagnements plus longs, plus coordonnés et plus spécialisés.
Nous constatons également la place importante des bénéficiaires reçus à la suite d'une orientation institutionnelle.

Des besoins d'accompagnement dans la durée, une adaptation continue des réponses

Les évolutions observées traduisent une tendance de fond : les situations nécessitent de plus en plus un suivi dans le temps, au-delà d'interventions ponctuelles. En réponse à cela, l'AVEF a poursuivi un travail d'adaptation de ses actions :

- Diversification des modalités d'intervention
- Renforcement des accompagnements individualisés
- Articulation entre prévention et prise en charge des situations complexes.

LES INDICATEURS D'IMPACT

Des effets immédiats

Les actions menées permettent en premier lieu de créer un espace d'accueil et de mobilisation des publics, souvent éloignés ou en difficulté.
Elles favorisent :

- L'entrée dans une démarche d'accompagnement
- Une mise en confiance
- La reprise de contact avec des ressources éducatives et relationnelles

Des transformations observables

Au fil des accompagnements, les actions produisent des évolutions dans les comportements et les dynamiques familiales.
Les professionnels observent :

- Une amélioration des capacités de communication et de gestion des conflits
- Une évolution des postures parentales
- Une meilleure compréhension des enjeux éducatifs et relationnels.

Dans les dispositifs spécifiques (accompagnements des auteurs de violences conjugales, responsabilité parentale, etc.), cela se traduit par :

- Une prise de conscience des comportements
- Une évolution des représentations
- L'identification d'alternatives aux passages à l'acte.

Des effets durables

Les actions contribuent à stabiliser les situations et prévenir les ruptures.

Elles participent à :

- La réduction des situations de tension ou de crise
- La sécurisation des environnements familiaux
- L'inscription des publics dans des parcours d'accompagnement plus durables.

Dans certains cas, elles contribuent à :

- Éviter une aggravation des situations
- Soutenir les parcours éducatifs des enfants
- Limiter les risques de récidive.

6. Les partenaires et le travail en réseau

L'action de l'AVEF s'inscrit dans un écosystème partenarial structuré, mobilisant des acteurs institutionnels, associatifs et des collectivités territoriales.

Ce travail en réseau constitue un levier essentiel pour :

- Garantir la complémentarité des interventions
- Assurer la continuité des parcours des publics
- Adapter les réponses aux réalités du territoire.

En 2025, cette dynamique s'est renforcée, avec une diversification des collaborations et une coordination autour des situations complexes.

L'AVEF s'inscrit comme un acteur identifié et sollicité au sein des réseaux locaux de prévention et d'accompagnement des familles.

INSTITUTIONS	PARTENAIRES ASSOCIATIFS	COLLECTIVITES TERRITORIALES
Préfecture du Var	Centre social Nelson Mandela	Ville de La Seyne sur Mer
Ministère de la Justice	Centre social AMIQ	Ville de Six Fours les Plages
Ministère de l'Education	Nouvel Horizon	Ville de Toulon
Conseil Départementale du Var	MAEFE	Métropole TPM
CAF du Var	Femmes dans la cité	Ville de Sanary sur Mer
Réseau Parentalité du Var	GEM Forts ensemble	Ville de Saint Mandrier
Les cités éducatives	APEA	
ARS PACA	AVRE	
	Etablissements d'accueil du jeune enfant	
	En Chemin	
	ASJ Avenir	
	Les petits débrouillards	
	L'Îlot	
	CIDFF	
	Mission locale de l'ouest Var	
	Campus connecté	
	Planning familial	
	D'un cœur une main	
	Maison Françoise Giroud	
	Le moulin à parole	

7. Les ressources de l'association

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Le Conseil d'Administration (CA) constitue l'instance stratégique de gouvernance de l'AVEF. Il garantit la cohérence entre le projet associatif, les orientations stratégiques et les actions mises en œuvre. À ce titre, il définit les grandes orientations de l'association, veille au respect de son objet et s'assure de la bonne utilisation des ressources humaines et financières.

Émanation du Conseil d'administration, le Bureau assure un rôle de suivi rapproché et de préparation des orientations stratégiques. Il veille à la mise en œuvre des décisions du CA, prépare les travaux soumis à validation et peut être amené à traiter les questions nécessitant une réactivité particulière, dans le respect des délégations qui lui sont confiées.

En 2025, 13 membres bénévoles composent le Conseil d'Administration et le Bureau.

ÉQUIPE

L'association fonctionne avec une équipe mixte composée de salariés, de prestataires et de bénévoles.

Les salariés assurent la continuité du fonctionnement de l'association et le déploiement des missions : coordination des actions, animation de réseaux, développement de projets et gestion administrative et financière. Cela permet de garantir un socle permanent de l'activité et la cohérence des interventions.
Les intervenants prestataires viennent compléter cette organisation en apportant des expertises spécifiques mobilisées en fonction des besoins des actions : accompagnements thérapeutiques, interventions spécialisées, formation ou appui méthodologique auprès des professionnels.
Leur contribution permet à l'association d'élargir son champ d'intervention tout en conservant une souplesse dans l'organisation de ses activités.
Dans le fonctionnement quotidien, les intervenants salariés et prestataires s'inscrivent dans une logique de coopération professionnelle, fondée sur la reconnaissance équivalente des compétences.
Les bénévoles, principalement engagés au sein du Conseil d'administration et du Bureau, participent à la gouvernance de l'association et contribuent à son orientation stratégique. Leur implication renforce la dimension associative du projet et peut également se traduire par des appuis ponctuels lorsque certaines situations ou projets le nécessitent.

Pour un total de 7.88 ETP, l'équipe est composée de :

- Un psychiatre
- Quatre psychologues
- Deux thérapeutes
- Une référente parentalité
- Une intervenante en EMDR
- Trois intervenants sociaux

- Trois secrétaires
- Un directeur
- Une agent d'entretien
- Un comptable.

Ainsi que, en qualité d'intervenants prestataires :

- Cinq thérapeutes
- Cinq psychologues
- Une éducatrice de jeunes enfants
- Une formatrice PSSM / RPS
- Un pédopsychiatre.

VIE ASSOCIATIVE

Évènements

- Changement de présidence en mars 2025
- Tenue d'un colloque *« Que peut-on dire aujourd'hui des compétences parentales ? »*
    - Participants : 78 individuels et 295 professionnels de 34 institutions différentes
    - Les participants sont ressortis enrichis et étaient très satisfaits des apports et des échanges avec les intervenants lors de ce colloque
- Actualisation du catalogue de formation et redéfinition des domaines :
    - La petite enfance
    - La parentalité
    - Clinique de l'attachement
    - Prévention de la radicalisation
    - La systémie
    - Initiation à la médiation ethno clinique
    - La santé mentale
    - Les différentes formes de violence
    - Comment accompagner un public victime de trauma ?

Les formations réalisées par les salariés en 2025

- Préparer son audit de renouvellement Qualiopi
- Les scénarios réparateurs en EMDR
- EMDR dans le traitement des addictions
- La finance d'entreprise : bilan et budget
- Prendre en compte les systèmes de loyauté
- Prise en charge de la douleur avec la thérapie EMDR
- Le génogramme imaginaire
- Analyse des pratiques
- Régulation d'équipe.

8. Les ressources financières

8.1. Un modèle économique structure au service du projet associatif

En 2025, l'AVEF s'appuie sur un budget global de 651 219 euros, traduisant une stabilité de son activité par rapport à 2024.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par :

- Une augmentation des besoins d'accompagnement
- Le développement de nouvelles actions
- Et la structuration continue de l'association.

L'exercice 2025 reflète une gestion rigoureuse et maîtrisée, permettant de soutenir la montée en charge des activités tout en préservant les équilibres financiers.

8.2. Une diversité de financements au service de l'action

Le modèle économique de l'association repose sur une diversification des sources de financement, garantissant à la fois stabilité et capacité d'adaptation.

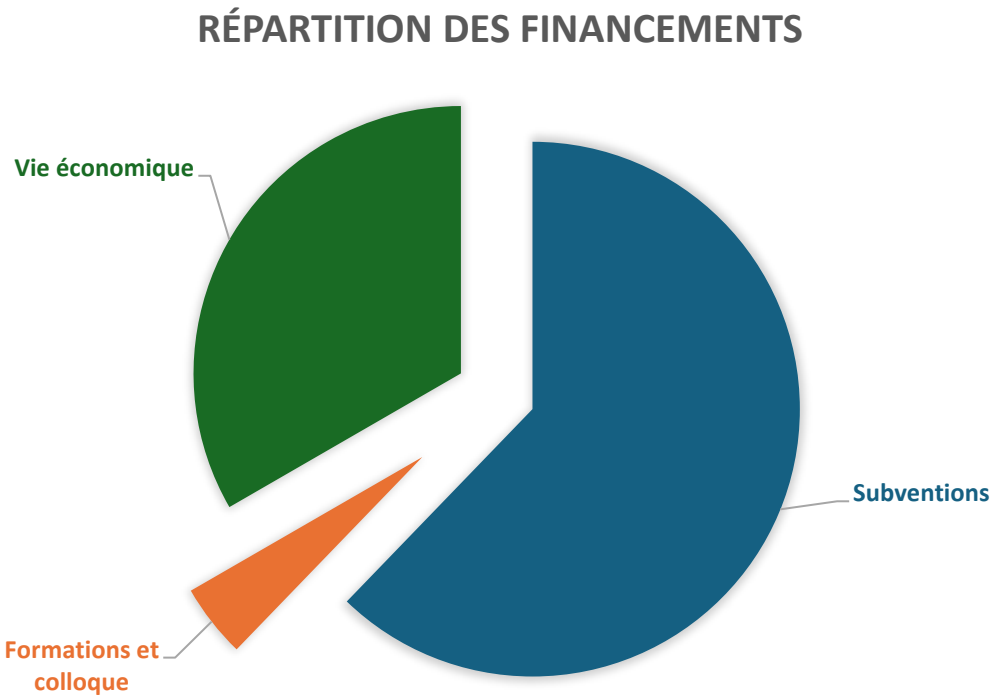

Les financements mobilisés en 2025 proviennent principalement :

- Des partenaires institutionnels
- Des collectivités territoriales
- De financements liés à des dispositifs spécifiques ou appels à projets
- Du développement progressif d'activités propres, notamment via le centre de formation.

Cette structuration permet de :

- Sécuriser les actions existantes
- Soutenir l'innovation
- Accompagner les évolutions du projet associatif.

8.3. Des dépenses directement orientées vers les missions

Les dépenses de l'association sont majoritairement consacrées à la mise en œuvre des actions et à l'accompagnement des publics.

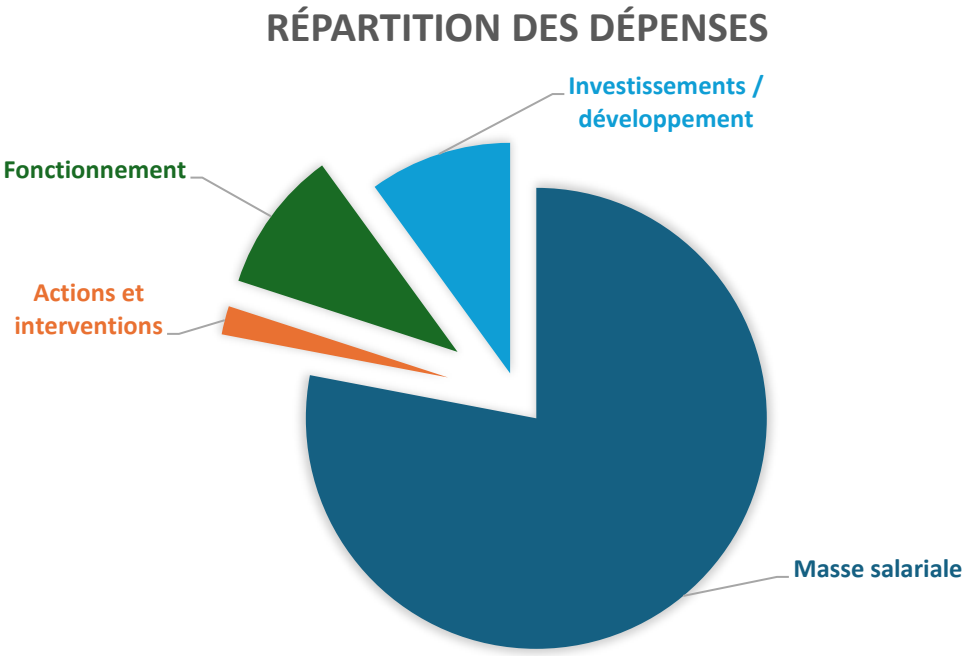

La structure des dépenses traduit :

- Une forte mobilisation des ressources humaines, au cœur des interventions
- Un investissement prioritaire dans les actions directes auprès des familles
- Une gestion maîtrisée des frais de fonctionnement.

L'objectif est de maximiser l'impact des ressources au bénéfice des publics accompagnés.

8.4. Un modèle économique en évolution

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de transformation du modèle économique de l'association, marquée par :

- La volonté de diversifier les sources de financement
- Le développement d'activités complémentaires
- La recherche d'un équilibre entre sécurisation et innovation.

Ces orientations visent à garantir la pérennité des actions dans un contexte de besoins croissants et d'exigences renforcées des partenaires.

9. Perspectives et orientations 2026

9.1. Consolider, structurer et développer au service des parents

Dans la continuité des évolutions engagées en 2025, l'année 2026 s'inscrit dans une volonté de consolidation et de structuration des actions de l'association, tout en poursuivant son développement.

Trois priorités guideront l'action :

Consolider les actions existantes

Face à l'augmentation et à la complexification des besoins, l'enjeu est de pérenniser les dispositifs les plus sollicités, en garantissant leur qualité et leur accessibilité.

Renforcer la lisibilité et la cohérence de l'offre

L'AVEF poursuit un travail de clarification de son positionnement et de structuration de ses interventions, afin de proposer une offre lisible, complémentaire et adaptée aux besoins du territoire.

Soutenir les équipes et les compétences

La montée en complexité des situations impose un investissement renforcé dans les compétences des professionnels, afin de maintenir un haut niveau d'expertise et de qualité d'accompagnement.

9.2. Projets et développement

L'année 2026 sera marquée par la poursuite et l'amplification de plusieurs dynamiques engagées.

Finalisation et déploiement du projet associatif

Feuille de route, le projet associatif viendra préciser les orientations à moyen terme, renforcer la cohérence globale et affirmer le positionnement de l'association sur le territoire.

Développement du centre de formation

Le centre de formation constitue un levier de structuration et de reconnaissance. Son développement permettra :

- De valoriser les compétences internes
- De répondre aux besoins des professionnels du territoire
- De diversifier les ressources de l'association

Poursuite de la modernisation des outils et des supports de communication

Dans un objectif de lisibilité et de valorisation des actions, l'association poursuivra la modernisation de ses supports et de ses canaux de communication, en cohérence avec son évolution.

Adaptation et évolution des dispositifs d'accompagnement

Les actions continueront d'évoluer pour répondre aux besoins identifiés, avec une attention particulière portée :

- Les besoins en parentalité
- Aux situations complexes
- Aux publics les plus éloignés des dispositifs
- Aux interventions de proximité
- Au parcours global des personnes au sein des différentes actions de l'AVEF.

9.3. Des enjeux pour l'année à venir

Préserver la qualité des accompagnements

Face à la complexification des situations, le maintien d'un accompagnement de qualité constitue un enjeu central, impliquant du temps, de la coordination et des compétences renforcées.

Maintenir un équilibre

Le développement de nouvelles actions doit s'opérer sans fragiliser les équilibres existants, qu'ils soient humains, organisationnels ou financiers.

Renforcer la reconnaissance institutionnelle

Dans un environnement exigeant, l'enjeu est de consolider la place de l'association comme acteur identifié et incontournable, en capacité de répondre aux attentes des partenaires.

À travers ces orientations, Vivre en Famille affirme sa volonté de poursuivre son développement tout en restant fidèle à ses fondamentaux :

- Une action de proximité
- Une réponse adaptée aux besoins des familles
- Un engagement fort sur le territoire.

10. Remerciements

L'activité de l'association Vivre en Famille en 2025 n'aurait pas pu se déployer sans l'implication de l'ensemble des acteurs qui y contribuent, chacun à leur place.

AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Les actions menées cette année ont été rendues possibles grâce au soutien des partenaires publics et institutionnels.
Au-delà du financement, c'est la confiance accordée et la reconnaissance du travail engagé qui permettent à l'association de se structurer, d'évoluer et de répondre aux besoins du territoire.

AUX PARTENAIRES DE TERRAIN, ASSOCIATIFS OU INSTITUTIONNELS

Le travail mené tout au long de l'année repose sur une réalité simple : aucune situation ne se traite seul. La qualité des coopérations, la circulation de l'information et la capacité à construire des réponses partagées sont des éléments déterminants dans l'accompagnement des publics.

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration assure un rôle essentiel de pilotage, de vigilance et de soutien, dans un contexte exigeant et en constante évolution. Son engagement permet de maintenir un cap et de porter les orientations de l'association dans la durée.

AUX SALARIÉS ET INTERVENANTS

Ce rapport rend compte avant tout d'un travail de terrain. L'implication, la rigueur et la capacité d'adaptation des équipes permettent de répondre à des situations souvent complexes, avec exigence et constance.

11. Annexes

GLOSSAIRE

AAVIV	Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var
ADSEAAV	Association Départementale de Sauvegarde de l'enfance, de L'adolescence et des Adultes en Difficulté du Var
AMIQ	Association Maison Intergénérationnelle de Quartier
APEA	Association de Prévention et d'Aide à l'insertion
APP	Analyse de Pratiques Professionnelles
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
AVAF	Association Varoise d'Accueil Familial
CSAPA AVASTOFA	Association Varoise d'Aide et de Soins aux personnes Toxicomanes et leur Famille
AVEF	Association Vivre en Famille
AVRE	Association Varoise pour le Respect de l'Enfant
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCF	Centre de Consultations Familiales
CD	Conseil Départemental
CHITS	Centre Hospitalier Intercommunal Toulon-La Seyne
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico Psychologique
CPCA	Centre de Prise en Charge des Auteurs de Violences Conjugales
CPRAF	Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles
EMDR	Eye-Movement Desensitization and Reprocessing, ou Désensibilisation et Retraitement par les Mouvements Oculaires
EN	Éducation Nationale
FIPD	Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance
FNACAV	Fédération Nationale des Associations et des Centres de prise en Charges d'Auteurs de Violence Conjugale et Familiales
GEM	Groupement d'Entraide Mutuelle
GPP	Groupe de Parole de Parents
MAEFE	Maison Association Enfant Famille École
MIAJ	Mission Intercommunale Action Jeunes
OMASE	Office Municipal Action Socio-Éducative
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PRÉ	Programme de Réussite Éducative
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
STEMO	Services Territoriaux Éducatifs de Milieu Ouvert
TPM	Toulon Provence Méditerranée
UEMO	Unité Éducative en Milieu ouvert

soins d'ici et d'ailleurs

Intérêt de la pluridisciplinarité en crèche en cas de violence, dans un contexte interculturel et précaire

La pluridisciplinarité en crèche offre une cadre de sécurité pour les parents et les enfants. Elle permet de repérer, diagnostiquer, orienter ou accompagner en cas de violence, notamment dans un contexte interculturel et précaire.

© 2024 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés, y compris ceux relatifs à la fouille de textes et de données, à l'entraînement de l'intelligence artificielle et aux technologies similaires.

Mots clés – exil ; interculturalité ; précarité ; transmission intergénérationnelle ; violence

The benefits of multi-disciplinarity in nurseries in the event of violence, in an intercultural and precarious context. *The multi-disciplinary nature of our day nurseries provides a framework of security for parents and children. It enables us to identify, diagnose, refer and provide support in the event of violence, particularly in a precarious intercultural context.*

© 2024 Elsevier Masson SAS. All rights reserved, including those for text and data mining, AI training, and similar technologies.

***Keywords* – exile; interculturality; intergenerational transmission; precariousness; violence**

Alexandrine Sanchez
Psychologue clinicienne

Association Vivre en Famille, (actions de soutien à la fonction parentale et de prévention des comportements à risque), 24 rue Beaussier, 83500 La Seyne-sur-mer, France

Les violences conjugales et familiales sont un phénomène complexe et doivent être traitées de façon multimodale : judiciaire, psychologique et sociétale. L'exil et l'interculturalité rajoutent de la complexité. En effet, il est important d'accueillir toutes les dimensions d'un individu et encore plus lorsqu'il existe un psychotraumatisme lié à des violences.

L'environnement familial et la présentation des protagonistes

Sabrina[1] est une jeune maman issue de l'immigration (ses parents sont d'origine maghrébine), elle a fait peu d'études et se dit peu douée. Sabrina est l'aînée d'une fratrie de cinq enfants et c'est la seule fille. Sabrina a élevé ses frères, aidant sa mère accablée par une situation déjà très difficile : elle s'est mariée très jeune, elle parle très mal le français, la famille vit dans un logement précaire et ressent un isolement familial et amical. Le père de Sabrina est mécanicien automobile et c'est dans le cadre d'un regroupement familial que sa femme et ses enfants sont venus en France.

✦ **Lors d'un séjour dans son pays d'origine,** on présente à Sabrina un cousin de la famille de son père et on lui propose comme mari. Elle s'aperçoit alors que seul le mariage lui permettra de sortir de la sphère familiale où règnent malgré une mère aimante des violences conjugales depuis toujours.

Nous voyons d'emblée que Sabrina est parentifiée[2] et impactée par les violences que subit sa mère depuis son plus jeune âge.

✦ **Lors de son retour en France** après son mariage, elle n'a que 18 ans. Dalia naît très rapidement puis deux autres enfants voient le jour les deux années suivantes : Malika et Nejla. À 21 ans, elle est plongée directement dans le monde adulte : l'étape de l'adolescence et de la construction de soi a été très brève.

✦ **Elle décide, en accord avec son mari, d'inscrire les enfants** dans la crèche du quartier qui est un établissement réservé aux mères en recherche d'emploi ou en situation de précarité sociale. Le premier jour de sa fille aînée est difficile, elle s'accroche à sa mère, ne veut pas qu'elle parte, pleure beaucoup. Pour les deux autres bébés, l'adaptation se fait simplement… trop peut-être !

Le contexte d'intervention

Je suis psychologue clinicienne dans une association de soutien à la fonction parentale dans

Notes

[1] Le nom a été modifié.
[2] Parentifiée : action de considérer et mettre un enfant à la place d'un parent.
[3] Patterns : du point de vue de la psychologie, schémas répétitifs qu'une personne adopte de façon répétitive, comme des réflexes qui sont le reflet de ses gestes réguliers.

Adresse e-mail : alexandrine.sanchez@laposte.net (A. Sanchez).

© 2024 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés, y compris ceux relatifs à la fouille de textes et de données, à l'entraînement de l'intelligence artificielle et aux technologies similaires.
http://dx.doi.org/10.1016/j.revinf.2024.12.034

Encadré 1. Complémentarité de l'infirmière puéricultrice et de la psychologue en crèche

Psychologue et puéricultrice ont des métiers et des missions complémentaires : l'une est spécialisée dans la santé mentale et l'autre dans les soins sanitaires aux tout-petits, mais leur dénominateur commun est d'accueillir, d'accompagner et d'orienter au mieux les parents et leurs bébés en utilisant leurs compétences spécifiques. Elles ont toutes les deux une fonction de cadre et peuvent ainsi dynamiser l'équipe de la crèche dans la résolution des difficultés.

Références

[1] Association Vivre en Famille. (Actions de soutien à la fonction parentale et de prévention des comportements à risque). https://vivreenfamille.com/.
[2] Delage M, Cyrulnik B. Famille et résilience. Paris: Odile Jacob; 2010.
[3] Ibrahim C, Boulard S, Dutilh-Picard C, editors. Devenir parent en exil. Toulouse: Éditions Érès; 1999.
[4] Servan-Schreiber D, Roques J, Shapiro F. Manuel d'EMDR. Principes, protocoles, procédures. Paris: Dunod; 2022.

Pour en savoir plus

- Sanchez A, Psychologue en quartier sensible : savoir s'adapter. ASH 2024;(3314):79.

Déclaration de liens d'intérêts
L'autrice déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

le Var [1], qui s'occupe en priorité d'un public démuni et souvent issu de l'exil.

✦ **Dans le cadre de mes missions,** j'exerce aussi dans cette crèche où je travaille avec le personnel à partir d'observations et de rencontres au sein de l'établissement avec les équipes et les parents. Cela permet de repérer, de diagnostiquer, d'orienter ou d'accompagner selon les besoins de chacun ; selon Delage, il s'agit à la fois d'« *aller-vers* » et d'adapter l'offre de soins : c'est essentiel [2].

✦ **Le rôle de l'infirmière puéricultrice référente** (*encadré 1*) est aussi une base de sécurité pour la famille et permet d'organiser des relais à l'extérieur si besoin. Au-delà de sa fonction de directrice, c'est souvent la personne la plus disponible pour évoquer les difficultés avec les parents et des enfants en lien avec son équipe.

La rencontre

Je rencontre cette mère à la demande de la directrice de la crèche car la deuxième enfant, Malika, qui a 16 mois, présente des troubles du comportement avec beaucoup d'agressivité, voire de violence, tant sur le personnel que sur les enfants : morsures, griffures, hurlements, pleurs inconsolables, etc.

✦ **À la première observation en équipe,** Malika s'approche de moi avec un regard très noir et me frappe de la main avec beaucoup de colère ; je lui signifie l'interdiction de frapper et elle se jette dans mes bras en pleurant. Je partage mes inquiétudes à l'équipe et je formule l'hypothèse qu'à un si jeune âge, un enfant ne frappe que s'il vit des choses à la maison qui sont très difficiles.

✦ **Au premier entretien, coanimé avec l'infirmière,** Sabrina ne comprend pas nos inquiétudes, elle est vraiment sur la défensive, elle nous accuse presque de mentir en nous disant qu'à la maison tout va bien et qu'elle et ses enfants n'ont pas besoin d'aide. L'entretien ce jour-là se finit sur ces propos et nous gardons notre inquiétude.

Les violences

Tout se précipite la semaine suivante.

✦ **La crèche m'appelle** afin de m'expliquer que Sabrina et ses enfants ont subi des violences de la part du père. La police est intervenue directement au domicile, le père est resté 48 heures en garde à vue et, après la comparution immédiate, a été déféré le soir même en prison, pour douze mois de détention ferme. Je reçois donc cette maman et elle s'effondre me disant qu'elle avait peur de nous parler pour éviter que ses enfants soient placées.

✦ **Elle est en état de choc** et me dit que dans sa culture, on ne parle pas de ça à l'extérieur, que le psychologue est le « *médecin des fous* ». Je témoigne que de s'inscrire entre deux pays n'est jamais chose aisée : je suis moi-même une fille d'exilée, je suis née dans une ville de son pays d'origine.

Outils, techniques, traitements

Comme le dit le docteur Ibrahim, « *j'ouvre ma marmite, j'utilise des éléments de ma fabrication humaine pour rentrer en résonance avec la culture de l'autre* » [3].

J'utilise la thérapie d'intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires (EMDR), thérapie brève centrée sur une dépollution des émotions liées au stress post-traumatique [4] afin de soulager les symptômes de Sabrina et de lui permettre d'assurer ses fonctions parentales le mieux possible.

Prise en charge de l'auteur des violences et accompagnement de la famille

Le père a fait sa peine de prison et a pu bénéficier de soins.

Il avait lui aussi développé un syndrome de stress post-traumatique lié à son enfance difficile et conséquence de ses actes violents.

Le couple s'est séparé mais, à la suite du jugement, le père bénéficie de visites le samedi, les enfants ont un suivi psychologique : chaque membre de cette famille se reconstruit. Seul le suivi avec Sabrina continue car elle a encore besoin de décrypter ce qui s'est passé, de mettre du sens, d'éviter de reproduire et de transmettre les *patterns*[3] de violence à ses enfants.

Conclusion

Les violences conjugales, surtout en situation d'exil et de précarité, nécessitent une prise en charge pluridisciplinaire et la mise en place immédiate d'un accompagnement global (suivi psychologique, traitements, techniques spécifiques, etc.) afin de protéger les enfants et de limiter leur transmission intrafamiliale et intergénérationnelle.

Cette pluridisciplinarité permet de tisser un lien de soins contenant pour la famille et les enfants. •

INTERVENTION

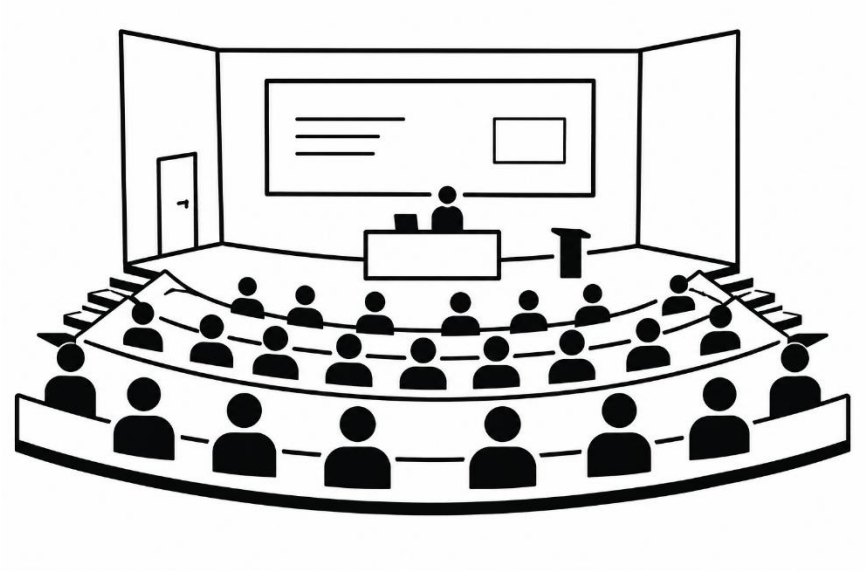

Alexandrine SANCHEZ, psychologue clinicienne, intervient à la Faculté de Médecine de Marseille pour le diplôme universitaire de Psycho traumatisme.
Son intervention a porté sur « la psychiatrie transculturelle ».

Lettre de partenariat
Programme de Réussite Éducative et Association Vivre En Famille 2025

Depuis 2010, le Programme de Réussite Éducative (PRE) de la Seyne sur Mer, collabore étroitement avec l'Association Vivre En Famille (AVEF). Cette relation de confiance, fondée sur le respect et la complémentarité des équipes, a permis de faire évoluer l'offre de soins et d'accompagnement en fonction des besoins spécifiques des familles que nous suivons.

La présence des thérapeutes directement au sein des locaux du PRE, constitue un véritable atout. Elle facilite l'accès aux soins pour les familles, qui peuvent ainsi se présenter sans ressentir l'effet intimidant d'un cadre strictement psychologique et permet d'assurer un suivi plus fluide dès les premiers rendez-vous. Cette proximité favorise également la transmission des informations essentielles entre familles et équipe, ainsi que l'assiduité et la régularité des prises en charge.

Depuis plusieurs années, les suivis thérapeutiques proposés aux enfants et adultes ayant vécu des traumatismes ont significativement contribué à l'évolution positive des familles prises en charge. Les séances d'EMDR, conduites par Madame CHIEUSSE, et supervisées dans leurs orientations par la psychologue clinicienne Madame SANCHEZ, ont montré des effets positifs notables sur les enfants et adultes ayant vécu des traumatismes.

Les permanences de Madame SANCHEZ permettent, non seulement de guider les choix et les orientations thérapeutiques, mais aussi d'éclairer les interventions éducatives, grâce à sa connaissance des familles suivies. Madame SANCHEZ accompagne également les parents dans leur rôle, par des séances de guidance parentale, afin de les aider à concilier leur vécu personnel et leur rôle éducatif.

Ce conventionnement entre le PRE et l'AVEF offre un soutien précieux à l'équipe opérationnelle du PRE.

Ce partenariat est un exemple concret de travail collaboratif efficace : il repose sur la compétence, la bienveillance et la disponibilité des équipes AVEF et PRE. C'est un atout essentiel qui permet d'accompagner efficacement les familles, souvent fragilisées par la vie, et de contribuer concrètement à leur développement et à leur épanouissement.

Au regard des besoins persistants des familles accompagnées et des effets positifs constatés, il apparaît d'ores et déjà que les besoins pour l'année 2026 seront identiques, rendant la poursuite de ce partenariat pleinement pertinente.

Audrey JACONO
Coordinatrice du Programme de Réussite Educative

Mme Amet MC
Directrice EEPU Jean Zay

La Seyne sur mer, le 09/12/25

Il y a déjà 11 ans que nous travaillons à l'école en collaboration avec l'Association Vivre en Famille et plus particulièrement avec Mme Sanchez, psychologue.
En effet, bien souvent les familles se trouvant confrontées à des difficultés d'ordre social ou éducatif se tournent vers l'équipe pédagogique pour demander aide et conseil.

Notre protocole bien rodé reste inchangé et permet une prise en charge rapide et efficace :

En lien, donc avec madame Sanchez, nous organisons toujours une première rencontre à l'école pendant laquelle je présente rapidement le travail scolaire de l'élève, son comportement au sein de la classe, ses liens avec ses camarades puis le problème qui préoccupe l'enseignante ou la famille.
Cette première rencontre rassure les parents, les aide quelquefois à trouver une solution immédiate ou bien encore leur permet très naturellement de poursuivre, s'il y a lieu une prise en charge familiale ou individuelle dans les locaux de l'association.

Nous faisons ensuite, si la famille le permet et si le problème évoqué concerne encore l'école, des points réguliers (mails) avec madame Sanchez sur l'évolution des situations et prévoyons si nécessaire des rencontres avec les enseignants de l'équipe.

L'association,Vivre En Famille, comme Mme Sanchez sont tout à fait connus et reconnus dans notre quartier.Les parents d'élèves se sentent soutenus, compris, ils ont confiance. La parole se libère donc très facilement lors du premier rv à l'école .
Même quand les élèves ont quitté l'école élémentaire , les familles qui en ressentent le besoin se tournent tout naturellement et sans notre accompagnement vers l'Avef.

Cette collaboration et ces échanges sont toujours très fructueux et positifs pour les familles et leurs enfants et tout aussi indispensables à l'équipe enseignante pour apprendre à rassurer et mieux aider élèves et parents d'élèves.

Encore un grand merci donc à Mme Sanchez et à toute l'équipe de l'Avef.

Pour l'équipe pédagogique, MC Amet

PARTENARIAT PRE de TOULON/AVEF 2025

Le Programme de Réussite Educative (PRE) s'inscrit dans la politique de la ville et poursuit donc, à ce titre, la finalité de lutter contre les inégalités territoriales et sociales en intervenant principalement sur les quartiers prioritaires. Il est le levier individuel de l'axe éducatif de la Politique de la Ville.

Il accompagne donc les enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilités et/ou dont l'environnement social, familial et culturel ne favorise pas l'épanouissement et le développement harmonieux et pourrait donc venir entraver, à terme, leur insertion sociale.

Sur la commune de Toulon, il est porté par la Caisse des Ecoles depuis 2007 dans le cadre d'un dispositif étatique animé par l'ANCT, en partenariat avec l'Education Nationale et les différents acteurs locaux intervenant dans les champs socio-éducatif, scolaire, médical et culturel.

Le bilan d'activité 2025 du PRE de Toulon laisse apparaître, comme les années précédentes, un nombre important de situations familiales complexes dégradées dans lesquelles les difficultés se cumulent.

En 2025, afin de nous adapter aux besoins de familles, nous avons, avec l'accord de l'AVEF proposé 2 demi-journées par mois aux familles (1 Jeudi matin et un Vendredi après-midi), au lieu d'1 Vendredi journée par mois.

Cela permet de diversifier le jour proposé aux familles, de permettre à celles qui en ont besoin, un rendez vous tous les 15 jours mais également de faire un point avec les autres professionnels partenaires présents le Jeudi au PRE (éducateurs, orthophoniste, neuropsychologue).

Au 31/12/25, en File Active, les suivis réalisaient par l'AVEF s'élèvent à 12 suivis individuels (8 en EMDR et 4 en Guidance parentale)

Sur l'ensemble de l'année 2025 30 situations environ ont été orientée vers les partenaires de l'AVEF.

Durant cette année 2025, nous avons également finalisé la formation à la médiation ethno clinique. En 2026, nous pourrons mettre en place des groupes d'échange avec les familles du secteur Toulonnais (assemblées), toujours dans le cadre du partenariat avec l'AVEF.

Sandrine SOLIVELLAS-VILLERONCE Coordinatrice PRE Toulon 08/01/2026

Nouvel Horizon
LA SEYNE SUR MER

Crèche les grenadines
27 0 Stéphane Hessel
Immeuble le grenadier 1
83500 la Seyne sur mer
0422590201

A la Seyne sur mer
Le 24/12/2025

Madame, monsieur,

La crèche les Grenadines travaille en étroite collaboration avec l'AVEF. En effet nous nous appuyons sur l'association pour différente raisons. Sans elle, aujourd'hui nous serions beaucoup plus en difficulté face aux problèmes.
Mme SANCHEZ Alexandrine, intervient 1fois par mois sur notre structure afin d'observer le bon développement physique des enfants de la crèche, ou en cas de suspicion sur des familles à caractère très vulnérables. Elle intervient pour les repérages et les diagnostiques. Elle a reçu plusieurs familles et à proposer des offres de soins qui sont en place à ce jour.
Nous avons pu dans ce cadre-là, accompagner et soutenir plusieurs familles et donner des orientations différentes à chaque famille selon leurs besoins.
Mme Sanchez intervient également auprès de l'équipe éducative en soutien, afin de confirmer ou pas les observations des équipes mais aussi en cas de difficultés face aux problématiques.
Nous répondons quand cela est possible, aux sollicitations de l'avef. Notamment par des places sur ma structure afin d'accueillir des enfants pour des familles dans le besoin.
Nous organisons avec Mme SANCHEZ Alexandrine et Mme LE BERRE Sylvie, des groupes de parole sous forme de café parents régulièrement au sein de la crèche, afin de soutenir les parents dans leur rôle éducatif. C'est un moment de partage avec les mamans, l'équipe et l'avef, ou elles peuvent se décharger de leur quotidien sans jugement et dans la bienveillance. Ses rencontres sont bénéfiques afin de renforcer le lien social entre les personnes.

L'avef est une association qui est présente lorsque nous demandons de l'aide ou des avis et est forte de propositions pour nous soutenir notamment par des formations.

LE TRAVAIL PARTENARIAL

Une nouvelle année qui commence et une continuation pour notre collaboration CMP enfants/AVEF.

L'année 2025 a encore mis en évidence l'importance du travail partenarial qui permet des modalités et plusieurs axes de prises en charges des familles.

Il est important de souligner dans cette organisation la fluidité et le professionnalisme de cette collaboration, il nous suffit d'un appel téléphonique, d'un mail pour que ce partenariat engagé et empathique s'instaure afin de répondre au mieux aux besoins des familles que nous accueillons.

UN GRAND MERCI A TOUT LES MEMBRES DE L AVEF

Corinne Gautier éducatrice spécialisée

TÉMOIGNAGE D'UNE FAMILLE SUIVIE EN GUIDANCE PARENTALE
PAR Madame Alexandrine SANCHEZ, Psychologue clinicienne

Madame SANCHEZ,

Evidemment commencer cette lettre est difficile, car c'est une lettre de fin. Les fins ce n'est pas mon truc. Mais en y réfléchissant ce n'est pas une vraie fin. C'est un nouveau chapitre, une nouvelle étape. Le commencement d'une nouvelle vie. Aujourd'hui je me sens plus sereine et apaisée. Même si mon chemin reste parfois douloureux et sinueux. Grâce à vous j'ai pu me reconnecter pleinement avec moi, avec mon mari, avec la vie. Nous avons pu apprendre à mieux nous comprendre. À mieux nous connaître. À grandir ensemble. Avancer ensemble. Former une vraie équipe. Et non pas comme deux entités pargois opposées.

Car oui il y a 5 ans un tsunami venait frapper à notre porte. Dans un moment où j'avais à peine l'impression de sortir la tête de l'eau. On a bien senti qu'il nous fallait de l'aide. Cette aide ne nous était pas destinée au début, je ne pensais pas avoir besoin d'aide réellement à ce moment-là. Nous pensions juste bien faire pour notre fille pour être sûr que ce soit le moins douloureux possible pour elle. On ne savait pas encore que grâce à vous, votre accompagnement, grâce à notre choix de vouloir être de bon parent nous allions nous même nous aider dans notre vie, notre quotidien. Nous avons appris l'un de l'autre, nous avons appris à s'aimer autrement, à s'aimer mieux. À former notre équipe. J'avais besoin d'être comprise. Et surtout par lui. J'avais besoin de cette équipe. Une fois soutenue par la personne la plus importante de ma vie, j'ai pu réussir à prendre confiance et à vivre mon cancer comme une aventure et non pas comme un gros drame larmoyant. C'est devenu un combat mais un combat dans une bulle d'amour de douceur de sable chaud.

J'ai une grande gratitude pour ces moments que nous avons réussi à rendre beau en dépit de la réalité. Aujourd'hui je me laisse la liberté d'être moi au détriment de certaines croyances ou de mon éducation, d'un statut social, ou autres. Ça ne plaît pas à tous le monde. Mais mon monde c'est mon mari et lui il est heureux de me voir m'épanouir et heureuse. Ça le rend lui-même heureux et ce qui rend tout cela beau et facile. On se nourrit chacun de notre bonheur cela nous rend davantage bienveillant l'un envers l'autre.

Aujourd'hui j'arrive à vous dire aurevoir parce que je sais que je peux y arriver tout seule. Vous m'avez montré la voie et je pense que je suis au bon endroit. Je sais aussi qu'aujourd'hui d'autres on t plus besoin de vous que moi et ça m'aide à vous dire aurevoir. Je sais que d'autres personnes pourront se sentir mieux grâce à votre accompagnement.

Alors au revoir Madame SANCHEZ. Merci d'être vous. Merci de m'avoir appris à être moi. Merci de m'avoir grondé quand il le fallait et d'avoir fait preuve de douceur quand j'en avais besoin.

À la fin de cette lettre, je vous dis aurevoir avec plaisir en me disant que vous allez rendre la vie plus douce à d'autres personnes.

Prenez soin de vous.